

AUJOURD'HUI

Les vendeurs de véhicules motorisés très optimistes

Les vendeurs de véhicules motorisés se frottent les mains de satisfaction en voyant approcher de l'âge de la préretraite la génération du baby-boom. **B-2**

Nouvelle offre publique d'achat sur l'américain UAL

Le transporteur aérien américain United Airlines fait l'objet d'une nouvelle tentative d'OPA de 3,8 milliards \$ de la part de Conistan Partners. **B-2**

Chute de 22,1 % des bénéfices de la mutuelle SSQ

Les opérations d'assurance proprement dites n'ayant pas dégagé les excédents attendus, la mutuelle d'assurance groupe SSQ a vu fondre ses profits de 22,1 %. **B-3**

Selon le sous-ministre associé aux Finances Alain Rhéaume

Les investisseurs s'interrogent sur la stabilité politique du Québec

Québec admet que les investisseurs ont commencé à s'interroger sur la stabilité politique et économique du Québec mais estime « qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter » et refuse de relier aux discussions sur l'avenir constitutionnel du Québec la récente hausse des coûts d'emprunt sur les titres québécois.

par MICHEL BOIVIN
LE SOLEIL

« Le déclencheur du recul pour tout le monde c'est la montée des taux d'intérêt (au Canada) et la baisse que le dollar canadien a accusée à la fin-janvier. Depuis les affaires se sont détériorées un peu pour tout le monde », soutient le sous-ministre associé aux politiques et opérations financières du ministère des Finances, M. Alain Rhéaume.

M. Rhéaume reconnaît que « comme cela s'est produit déjà dans le passé, les titres du Qué-

bec ont reculé un petit peu plus que les autres (provinces). » Celui-ci évalue à 10 points de base (un dixième de 1%) l'écart avec l'Ontario sur les titres émis pour des emprunts de dix ans.

Relier cette hausse du coût des emprunts au débat constitutionnel « c'est une démarche que peu de personnes avisées seraient prêtes à franchir » conclut-il.

« C'est certain, admet-il cependant, que depuis quelques temps on a vu que les investisseurs s'intéressaient à cette question, s'en souciaient. » Des firmes comme Moody's ou

Standard and Poor's — qui établissent les cotes de crédit des gouvernements et autres emprunteurs — « se font poser des questions par leurs investisseurs et se sont soucies de la stabilité politique du Québec et en conséquence de sa stabilité économique ».

M. Rhéaume voit dans le succès de la dernière émission d'obligations du Québec sur le marché américain, il y a deux semaines, une raison de croire « que la perception de la situation au Québec n'était pas si alarmante ». Les titres québécois ont trouvé si aisément preneur, souligne-t-il, qu'on a pu porter de 300 à 500 millions \$ cette émission.

Au ministère des Finances, on soutient qu'il est difficile d'évaluer l'effet du débat en cours sur l'accord du lac Meech et l'avenir constitutionnel du pays.

« C'est une situation (la récente hausse des coûts des emprunts) qu'on surveille de près. On ne peut pas pointer une raison comme telle (à cette hausse). Ce que l'on peut dire par exemple, ce qu'il faut admettre, c'est que le monde a posé des questions et s'intéresse à la chose. » admet M. Rhéaume.

Le programme d'emprunt du gouvernement du Québec pour l'année financière 1989-90 ne sera guère affecté par cette hausse des taux d'intérêt sur les obligations québécoises car il est complété. Quant à celui de 1990-91, il ne s'amorcera qu'en avril.

Comme le programme d'emprunt s'étend sur un an, rappelle M. Rhéaume, « ça nous permettra de surveiller l'évolution des choses et de faire nos émissions à un moment approprié ».

REPÈRES

Nouvelle plongée du Nikkei

Les actions japonaises ont perdu hier 4,1 % dans un faible volume d'échanges, alors que le yen descendait à son plus bas niveau depuis trois ans.

La plongée des cours a érodé les récents gains et coïncidé avec de nouvelles ventes d'arbitrage entre le marché des actions et celui des options, s'accompagnant d'une spéculation sur une hausse de taux que déciderait la Banque du Japon.

L'indice Nikkei a clôturé en baisse de 1353,20 points à 31 263,24 yen, soit son niveau le plus bas depuis janvier 1989 et sa 3e chute historique.

« Tout le monde a abandonné le marché », a commenté un courtier. En terme de pourcentage, toutefois, ce recul était inférieur à celui de 4,5 % effectué le 26 février.

Cette chute est de toute façon loin des 14 % de baisse du 20 octobre 1987 qui avait été suivi d'une chute de 5 % trois jours plus tard.

Le volume des transactions a été estimé à 400 millions de titres contre 486 millions échangés vendredi.

Dans le même temps, le yen s'est effondré sur un marché fiévreux pour terminer à 153,55 yen pour un dollar, soit son plus bas niveau depuis mars 1987 et contre 152,50 à la fin de la semaine dernière.

Un représentant de la Banque du Japon a déclaré que la banque centrale n'était pas démesurément inquiète de la chute du Nikkei, qui est actuellement de 20 % en dessous de son record historique du 29 décembre dernier, à 38 915,87 yen.

« Nous devons accepter cette chute comme un ajustement ou une correction », a-t-il déclaré. « Au début de cette année, nous pensions qu'une correction était nécessaire », a-t-il ajouté tout en soulignant que la chute des cours avait été « un tout petit peu supérieure aux prévisions ».

Selon lui, les places étrangères ont largement ignoré la chute du marché nippon dans la mesure où il est imputable à des facteurs essentiellement locaux, comme l'instabilité politique et les craintes de relèvement des taux.

Les spéculations sur une éventuelle remontée des taux d'intérêt avaient abouti à une crise ouverte entre la Banque du Japon et le ministre japonais des Finances, avec d'un côté la banque centrale qui souhaitait relever ses taux pour juguler l'inflation, tandis que le ministère s'y opposait, craignant un ralentissement de l'activité économique.

Les efforts récents du ministère pour soutenir les marchés obligataires « laissent supposer qu'il existe deux banques centrales au Japon », selon la lettre mensuelle de conjoncture de Nomura Securities Co. Ltd : « Cet état de fait confus n'est pas un pas vers une stabilité des marchés monétaires et obligataires. »

par l'Agence France Presse

LES INDICES

DOLLAR
84,62 +10/100

OR
400,70 \$ US +1,10

ARGENT
6,085 \$ Can.

DOW JONES
2755,63 +14,41

TSE 300
3772,13 +11,43

XXM
1937,54 +8,73

L'actif du Mouvement Desjardins a atteint le montant record de 45,4 milliards \$ en 89

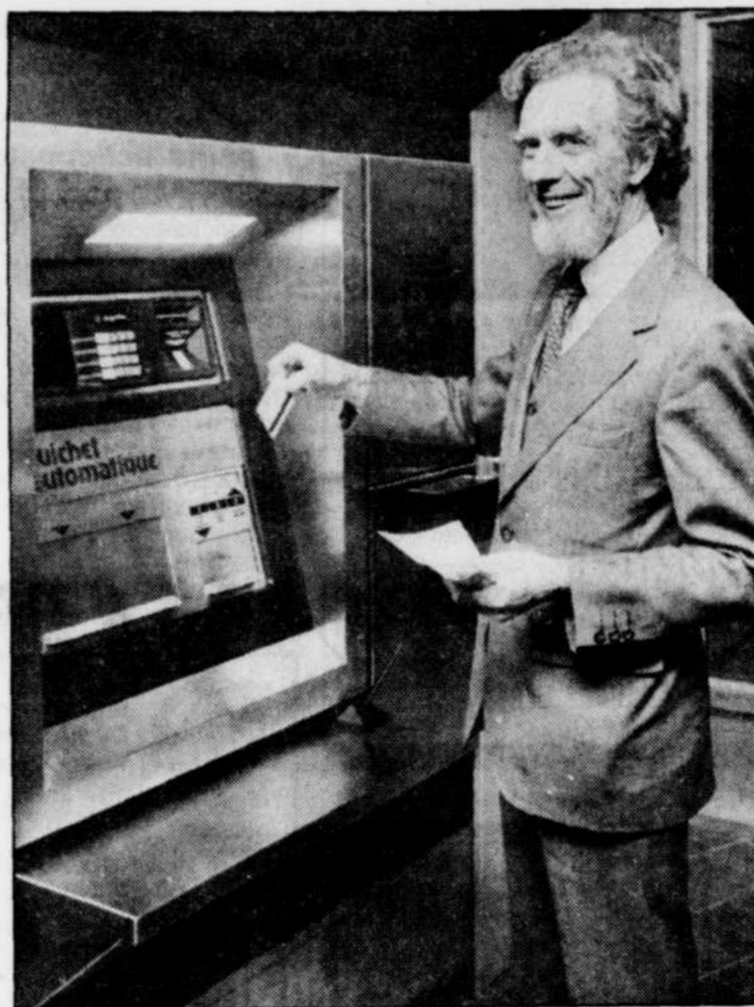
MONTRÉAL — La rentabilité du Mouvement des caisses Desjardins a atteint un sommet record en 1989 mais l'actif a connu une croissance un peu plus lente qu'au cours des années précédentes. Cet actif atteint néanmoins maintenant la rondelette somme de 45,4 milliards \$, ce qui confirme Desjardins dans son statut de plus importante institution financière à contrôle québécois, devant la Caisse de dépôt et placement ainsi que la Banque Nationale.

par MICHEL VAN DE WALLE
de la Presse canadienne

Lors des assises annuelles du Mouvement qui ont débuté hier à Montréal, le président, Claude Béland, a annoncé que les « trop-perçus » avant impôts et répartition avaient atteint la somme de 349 millions \$ en 1989, en hausse de 39,4 % sur les 250 millions \$ de l'année précédente. Les « trop-perçus » sont l'équivalent en langage coopératif des bénéfices ou profits tirés des opérations.

« Sur le plan de la rentabilité, l'année a été exceptionnelle », a déclaré M. Béland devant les quelque 3000 délégués réunis au Palais des congrès de Montréal. Desjardins s'était fixé pour objectif d'atteindre en 1989 un rendement de 0,89 \$ par 100 \$ d'actif, en regard de 0,78 \$ l'année précédente. Cet objectif a été dépassé, le rendement ayant été finalement de 0,94 \$ par tranche de 100 \$ d'actif.

Cette augmentation de la rentabilité s'est cependant faite au prix d'un ralentissement de la croissance de l'actif. Alors qu'il avait progressé de 15,6 % en 1988, l'an dernier la progression a été réduite à 8,5 %. Ce



Le réseau des guichets automatiques, comme celui qu'utilise M. Marcel Hudon à l'Ancienne-Lorette, a consolidé la position de Desjardins

ralentissement est pour ainsi dire presque volontaire puisque le Mouvement Desjardins avait décidé de consacrer des efforts à améliorer sa gestion de la croissance, pour en tirer un meilleur parti.

En tenant compte cependant de l'ajout en cours d'année de l'actif des caisses de l'Ontario et du Manitoba qui se sont jointes au Mouvement Desjardins, la progression de l'actif aura quand même été de 13,3 %, atteignant 44,2 milliards \$ à la fin décembre. Et l'insertion en jan-

vier des caisses populaires de l'Acadie est venue gonfler d'un autre milliard cet actif, ce qui le porte maintenant à 45,4 milliards \$.

En même temps que Desjardins ralentissait sa croissance, il perdait toutefois des parts de marché dans certains secteurs, ce qui n'était pas sans provoquer « un certain pincement de cœur » chez le président Béland, surtout dans le domaine des prêts hypothécaires.

M. Béland devait d'ailleurs dire en conférence de presse

qu'en 1990, le Mouvement Desjardins concentrerait ses efforts sur les marchés qui « fidélisent le plus les membres », dont au premier chef celui des prêts hypothécaires résidentiels. Desjardins, faut-il noter, demeure néanmoins le principal prêteur hypothécaire au Québec avec 40 % de ce marché.

Si les caisses ont bien fait sur le plan de la rentabilité, il en va autrement dans d'autres secteurs, a fait remarquer M. Béland. Ainsi, des provisions importantes prises par des filiales de Trustco Desjardins ont aminci les profits tandis qu'à la Société d'Investissement Desjardins, le ralentissement économique et des problèmes chez certaines entreprises ont provoqué une « baisse appréciable » des bénéfices.

Enfin, M. Béland s'est montré relativement satisfait de la première phase de vente des « parts permanentes », ces valeurs mobilières servant à capitaliser les caisses. Sur la première tranche de 75 millions \$, une somme de 65 millions \$ a été achetée lors de la campagne de vente qui a coïncidé avec celle des REER. M. Béland dit que les dirigeants avaient sous-estimé la difficulté de l'opération. Contrairement à d'autres titres, les parts permanentes ne se vendaient pas par gros blocs de quelques millions mais par petites tranches de 1000 \$ ou moins à la fois. C'est donc 70 000 personnes qui en ont acquis, a-t-il signalé. « C'est pas mal plus lourd qu'on ne l'avait pensé. »

Les 10 millions \$ qui restent à écouler viennent s'ajouter cette année aux 75 autres millions \$ que Desjardins peut encore émettre en 1990. Environ 30 % de la seconde émission a déjà été vendue, a-t-on précisé hier.

LE BAROMÈTRE ÉCONOMIQUE

	09 mars 90	16 mars 90		09 mars 90	16 mars 90
Dépôts gar. fiducies 30 jours	13,00	12,68	Canada: taux d'escompte	13,31	13,28
Rend. obligations can. 3-5 ans	12,04	11,57	É.-U.: taux d'escompte	7,00	7,00
Québec 5 ans	11,74	11,81	Canada: taux préférentiel	14,25	14,25
Écart Qué.-Can. long terme	0,93	0,96	É.-U.: taux préférentiel	10,00	10,00
Écart Can.-É.-U. long terme	1,99	2,10	Prix de l'or (\$US)	399,80	399,60
Variations (M2)	+5,1 M	-2,6MM	Prix de l'argent (\$can)	6,026	6,043

Graphique: LE SOLEIL

Le Britannique Major dépose son premier budget

Le Chancelier britannique de l'Échiquier John Major présentera aujourd'hui son premier budget avec une marge de manoeuvre très sérieusement réduite. **B-3**

LA CHRONIQUE

La déduction des frais de garde d'enfants

La déduction des frais de garde d'enfants compte tellement de règles et d'exceptions que Revenu Canada a publié un guide de 16 pages sur le sujet. **B-3**

UN PRÊT HYPOTHÉCAIRE... c'est tellement personnel

12 ^{3/4}/_{3 ANS} %

LES CPG... c'est tellement personnel

11 1/2 %

1 ¹/₄ %

DE PLUS SI VOUS AVEZ ATTEINT 60 ANS

Appellez-nous. Un de nos conseillers s'occupera de vous... personnellement.

Montréal - centre-ville: (514) 844-2050 / 1-800-361-8625

Sillery - ave. Maguire: (418) 581-1550

Personnellement, moi... c'est la SNF

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

GRUPE MFQ

Au service des Québécois depuis plus de 70 ans

Les vendeurs de véhicules motorisés se frottent les mains de satisfaction

MONTREAL (PC) — Les vendeurs de véhicules motorisés se frottent les mains de satisfaction en voyant la génération du « baby boom » arriver à l'âge de la préretraite, beaucoup d'argent en réserve et désireuse de réaliser le rêve quasi universel de prendre les choses plus aisément et de partir à l'aventure confortablement dans une roulotte ou une maison motorisée.

Il n'y a aucun problème en ce qui concerne les prix, car il y en a pour tout le monde, depuis la tente-roulotte relativement modeste de quelques milliers de dollars jusqu'à la maison motorisée très luxueuse, celle de Prevost par exemple qui peut atteindre un prix de 800 000 \$. On a un bon échantillonnage des produits offerts au 3e Salon des véhicules récréatifs du Québec qui se déroule jusqu'à dimanche prochain au Stade du parc olympique.

M. Gilbert Robert, directeur de l'Association canadienne des commerçants de véhicules récréatifs, souligne que le Salon de Montréal est le plus populaire au Canada. Environ 20 000 personnes y sont venues l'an passé; on en attend 30 000 cette fois.

Ce ne sont toutefois pas les Québécois qui sont les plus gros acheteurs de ces véhicules au Canada. Sur un marché qui pourrait atteindre 1 milliard \$ cette année en ventes de véhicules neufs, fabriqués au Canada ou importés des États-Unis, la part des acheteurs québécois devrait être un peu au-dessus de 20 %, si la tendance de 1989 se maintient. Les ventes au Canada de véhicules récréatifs ont été de 800 à 900 millions \$ l'an passé. A cela, il faut ajouter environ 500 millions \$ en ventes d'accessoires.

Il s'agit donc d'un marché important et qui, selon M. Raymond Lessard, directeur de l'Association des véhicules récréatifs du Québec, le devient de plus en plus. Bien sûr, il y a la vague du baby boom, mais d'autres facteurs entrent en considération.

Les gens se retirent plus tôt et mettent en pratique ce qu'on appelle la civilisation des loisirs. En outre, les gens ont plus d'argent que par le passé et sont moins casaniers. Pour la centaine de commerçants qui participent au Salon, leur saison de vente s'étend désormais sur la plus grande partie de l'année, car les gens voyagent en toute saison.

Si le commerce est en bonne santé, on ne peut pas en dire autant de l'industrie de la fabrication au Québec, qui semble avoir une présence beaucoup moins forte que c'était le cas il y a 10 ou 15 ans. Il y a toujours Prevost à Sainte-Claire de Dorchester qui occupe une niche tout à fait particulière dans cette industrie. Il y a par ailleurs Industrie loisirs Bonair à Cookshire, en Estrie, qui fabrique toute la gamme des tentes-roulottes, soit environ 3000 unités par année pour un chiffre d'affaires non officiel de 30 millions \$. Cette compagnie a de plus fait l'acquisition d'une usine de maisons motorisées aux États-

Unis. Les autres principaux fabricants québécois sont Gitan à Blainville pour les petites roulettes, Quatre-Saisons dans la région de Saint-Jérôme, mais ces entreprises sont plus petites que Bonair. Antérieurement, l'un des gros manufacturiers de roulettes se trouvait à Thetford Mines et produisait des marques très connues comme Appalaches et Bellevue. Cette usine a dû fermer ses portes, le marché québécois ayant été complètement saturé.

Selon M. Gary McGugan, vice-président au marketing pour ITT Commercial Finance de Toronto (cette compagnie finance environ la moitié du commerce de gros dans les véhicules récréatifs au Canada), les manufacturiers canadiens fournissent environ 65 % des roulettes vendues et le reste provient des États-Unis; la proportion est sensiblement la même dans le cas des maisons motorisées, mais il y a eu en 1989 une augmentation des importations américaines, à cause de la fluctuation de la monnaie. Il y a trois grands fabricants au Canada: Fleetwood une filiale américaine, Furan et For Industries.

M. McGugan confirme qu'il y a eu une croissance importante des ventes depuis une dizaine d'années, ce qui n'a pas été le cas l'an passé. On vendait 13 500 véhicules récréatifs en 1985, comparativement à 26 400 en 1988. Dans l'ensemble des ventes, 65 % sont des roulettes et le reste des maisons motorisées.

Hollinger : programme pour les petits actionnaires

TORONTO — Hollinger inc. vient de conclure une entente avec son fiduciaire, Central Guaranty Trust Company, pour offrir un programme d'achat et de vente à ses petits actionnaires (99 actions et moins). Sans avoir à payer de frais de courtage, tous les petits actionnaires inscrits aux livres le 16 mars peuvent acheter le nombre d'actions leur manquant pour détenir un lot de 100 actions tout comme ils peuvent vendre, sans frais, leurs actions. L'offre d'Hollinger est en vigueur jusqu'au 18 juin prochain.



Une concertation
Caron Bélanger
Ernst & Young

SÉMINAIRE

« L'APPLICATION GÉNÉRALE DE LA T.P.S. »



Conférencier: Alain Gauthier C.A. expert en taxes à la consommation accompagné de M. Raymond Fortier C.A. directeur à Québec du service de la fiscalité.

Québec Inn,
7175 boul. Wilfrid-Hamel Ouest
Ste-Foy, salle du Roi
21 mars 1990 — 18h30
Buffet, séminaire, période de questions
Membre 20 \$ non-membre 35 \$
SUR RÉSERVATION SEULEMENT:
M. ROBERT DOUCET
AU (418) 682-8135

SEARS
Honeywell

SYSTEMES SECURITE RESIDENTIELS



- Vol, feu, urgence
- Surveillance 24 heures
- Aucun acompte requis (sur crédit approuvé)
- Utilisez votre carte de crédit Sears

COMPOSEZ DÉS AUJOURD'HUI LE
648-0925

MARQUE DE COMMERCE - UTILISATION AUTORISÉE AU CANADA

EN UN CLIN D'OEIL

Nouvelle offre publique d'achat sur l'américain UAL

NEW YORK — UAL a fait l'objet fier d'une nouvelle OPA d'un montant de 3,8 milliards \$, soit de 43 % inférieure à celle de 6,75 milliards \$ formulée en octobre dernier par un consortium dont faisaient partie les pilotes de la compagnie aérienne et British Airways. L'offre, formulée par un groupe d'investisseurs, Coniston Partners, en alliance avec le syndicat des pilotes et celui des mécaniciens de la compagnie, porte sur un paiement comptant de 150 \$ par action et un complément de 25 \$ en action, à hauteur de 25 % du capital. L'offre faite en octobre 1989 par le consortium regroupant notamment les pilotes et British Airways, avait été acceptée par le Conseil d'administration. Mais le consortium n'avait finalement pu réunir les fonds nécessaires pour réaliser son OPA. L'action UAL, cotée 142 \$ à la fin de la semaine écoulée, a gagné 8 \$ après l'annonce de la nouvelle offre.

L'OPEP confirme le maintien de son plafond de production

VIENNE — L'OPEP a confirmé le maintien de son plafond de production de pétrole au second trimestre, tout en prenant l'engagement de mieux le respecter, a annoncé le président par intérim de l'OPEP Sadek Boussena à l'issue de la réunion du comité de surveillance. Selon le ministre algérien du Pétrole, le comité de surveillance est « parvenu à un consensus (...) aux termes duquel tous les signataires de l'accord de novembre 1989, concernant les prix et les niveaux de production des pays membres pour le premier semestre, réaffirment cet engagement pour le second trimestre ». L'accord de novembre fixait à 22 millions de barils par jour le plafond de production de l'OPEP.

Le baril de pétrole brut glisse sous la barre des 20 \$

NEW YORK — Les cours du pétrole brut reculaient nettement hier sur le marché à terme de New York après la dernière réunion ministérielle de l'OPEP à Vienne le week-end passé. Le baril de West Texas Intermediate pour livraison la plus rapprochée en avril perdait 60 cents à 19,47 \$ par rapport à ses cours de vendredi soir. Il avait ouvert sur le New York Mercantile Exchange en baisse de 39 cents. Ce recul des cours a été attribué dans les milieux spécialisés à une série de facteurs, parmi lesquels un ralentissement de la demande dû à un réchauffement des températures, un gonflement des stocks de brut et l'absence de décision à Vienne par l'OPEP pour réduire leur production.

Marcel De Rouin nouveau vice-président de Mazarin inc.

QUÉBEC — La Société d'exploration minière Mazarin inc. vient de procéder à l'embauche de Marcel De Rouin à titre de vice-président Développement, annonce Régis Labeaume. Ingénieur minier âgé de 51 ans, De Rouin était jusqu'à tout récemment vice-président Développement de Princeton Mining Corp., une filiale de Cassiar Ltd avec laquelle Mazarin songeait à mettre en valeur le gisement de graphite de Fermont. Diplômé de l'université Laval et de la Washington State University, De Rouin est l'ancien pdg de Bell Asbestos ltée de Thetford Mines. Il a aussi travaillé pour la Société Asbestos ltée, Cassiar Asbestos et Falconbridge.

Alcan reprend le démarrage de son usine de Laterrière

MONTREAL — Alcan a annoncé qu'elle reprenait le démarrage de son usine d'électrolyse Laterrière, au Saguenay. Au cours des prochains jours, les cuves restantes de la phase 1 (environ 60 % des cuves) seront mises sous tension. Cette opération doit être terminée vers le 11 avril. Par la suite, Alcan entreprendra le démarrage des cuves de la phase 11. Celui-ci sera complété vers le 15 mai. Dans deux mois, l'usine Laterrière, d'une capacité annuelle de 200 000 tonnes, devrait produire à une rythme de 100 000 tonnes.

Dixième succursale pour les Supermarchés G.P. inc.

MONT-JOLI — Les Supermarchés G.P. inc. prendra possession le 17 avril du Supermarché Métro de Terrebonne. Il s'agit d'une dixième succursale pour le groupe de l'Est du Québec. Cela lui permettra d'atteindre un volume annuel de ventes de plus de 100 millions \$. Par ailleurs, l'entreprise vient de se classer, pour une deuxième année consécutive, comme finaliste aux Mercuriales. Elle est dans la catégorie Mercure du commerce de détail.

Dominion Textile inc. réussit son OPA sur Dionne

MONTREAL — Dominion Textile inc. a réussi son OPA sur Dionne Textiles. Un total de 4 033 931 actions, soit 99,6 % du capital-actions, ont été déposées. L'acquéreur a indiqué que toutes les actions déposées seront payées d'ici le 26 mars, selon les conditions de l'offre. En contrepartie des 4 033 931 actions déposées, Dominion Textile émettra 888 641 actions ordinaires et paiera comptant 5 653 835 \$.

Contrats fédéraux pour la région immédiate de Québec

SAINTE-FOY — La députée fédérale de Louis-Hébert, Mme Suzanne Duplessis, vient d'annoncer l'octroi de contrats fédéraux à l'Institut national d'optique de Sainte-Foy (contrats de recherche de 74 538 \$ et 38 081 \$), à l'université Laval (contrat de recherche de 479 070 \$) et à la Société Digital Equipment du Canada, de Sainte-Foy (498 266 \$ pour la fourniture d'un système informatique).

Nouvelle dg à la Chambre de commerce de Rivière-du-Loup

RIVIÈRE-DU-LOUP — Mme Andrée Duguay vient d'être choisie pour occuper le poste de directrice générale de la Chambre de commerce de Rivière-du-Loup. Mme Duguay, qui doit entrer en fonction au début d'avril, occupait, depuis 1987, le poste de directrice adjointe à l'Office du tourisme et des congrès de Rivière-du-Loup.

Baisse des bénéfices du Groupe Togelco Inc.

MONTREAL — En dépit d'une augmentation de 23,3 % de son volume consolidé de ventes (de 57,4 à 70,8 millions \$), le Groupe Togelco inc., de Boucherville, a enregistré une baisse de son bénéfice net au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 1989. Ceui-ci a régressé, en un an, de 1,4 million \$ à 650 000 \$. Le Groupe Togelco inc. est une société de portefeuille regroupant six entreprises: Industries Lightsteel inc., Industries Tolbec inc., Entreprises Givoco inc., Goodco inc., Equipement Atto ltée et Industries Renaud inc.

TRUST ROYAL



Sénateur Roch Bolduc, O.C.



Hartland M. MacDougall, C.V.O., C.M.



Michel W. Petit

Compagnie Trust Royal est heureuse d'annoncer l'élection des administrateurs suivants à son Conseil d'administration:

L'honorable Sénateur Roch Bolduc, O.C.;

M. Hartland M. MacDougall, C.V.O., C.M.; président du Conseil de Trustco Royal Limitée;

M. Michel W. Petit, président et chef de la Direction de Compagnie Trust Royal.

Le Conseil d'administration de Compagnie Trust Royal est appelé à jouer un rôle de premier ordre dans le déploiement de la mission de la Compagnie.

Compagnie Trust Royal, établie au Québec depuis 1892 est une filiale à part entière de Trustco Royal Limitée, détenue à 50% par la Corporation financière Trilon. Sa mission consiste à enrichir ses clients et ses partenaires en misant sur la qualité de ses services et de ses conseils.

Compagnie Trust Royal est un des plus importants prestataires de services financiers au Québec.

DOSSIER SPÉCIAL

À LAVAL L'HÔTEL DES GOUVERNEURS FAIT LA MANCHETTE



INVASION DE PUCES

L'établissement est littéralement envahi de pucés... informatiques. Ainsi, l'ensemble des services se trouvent à la fois accélérés et raffinés. Il fallait s'y attendre, l'établissement ultramoderne est conçu en fonction des gens d'affaires pour qui le temps est précieux et la détente indispensable.

MANIFESTATION

À l'extérieur comme à l'intérieur se déroule en permanence une manifestation de bon goût. En effet, les clients manifestent leur enchantement devant l'architecture unique de l'établissement. Des formes agréables, des lignes raffinées qui font plaisir à l'oeil et qui créent le sentiment du «chez-soi», pour favoriser détente et bien-être. Un décor grandement apprécié.

DESCENTE

Elles sont de plus en plus fréquentes, car les gens d'affaires aiment descendre à un établissement qui regroupe tous les services recherchés... et plus. 180 chambres luxueuses et confortables dont 36 suites, 12 salles de réunion, une magnifique salle à manger de 165 places et un piano bar des plus chaleureux. Tout pour la détente et le confort, à proximité du Centre des Congrès de Laval.

HÔTEL
DES GOUVERNEURS
LAVAL

LA QUALITÉ DES GRANDS HÔTELS

Établissement associé au Centre des Congrès de Laval et au Sheraton Laval
2225, autoroute des Laurentides, sortie 10, Laval (Québec) Canada, H7S 1Z6, Tél.: (514) 682-2225
Télécopieur: (514) 682-8492, réservations sans frais: 1-800-463-2820 ou 1-800-363-7948

Hôtels P.L. Ltée

Le bénéfice de la mutuelle d'assurance SSQ diminue de 22,1 % à 4 millions \$

Les opérations d'assurance proprement dites n'ayant pas dégagé les excédents attendus, SSQ, mutuelle d'assurance-groupe, a complété son dernier exercice avec un revenu net de 4 037 000 \$. Il s'agit d'une diminution de 22,1 % par rapport au bénéfice net de 5 181 000 \$ enregistré au cours de l'exercice précédent.

en progression de 116,4 millions \$ sur l'exercice précédent.

Par ailleurs, au cours de 1989, le nombre d'assurés a franchi le cap du million. En un an, il est passé de 925 065 à 1 260 639. Cette progression de 36,3 % est attribuable en grande partie à l'obtention de trois importants contrats d'assurance: les syndiqués de la CEQ, un groupe d'infirmières et le personnel-cadre du gouvernement du Québec.

Sur le plan des structures, le dernier exercice aura amené la création d'un holding en aval, soit Financière SSQ inc. Celle-ci est devenue propriétaire des trois filiales de la société-mère (SSQ, mutuelle d'assurance-groupe), soit Société Immobilière SSQ inc., SSQ, Société d'assurances générales inc. et La Mutualité, société d'assurance-vie. La société-mère est l'unique actionnaire du holding.

Selon M. Léopold Marquis, président et chef de l'exploitation, l'année 1990 en sera une de consolidation pour SSQ, mutuelle d'assurance-groupe, et les composantes du groupe. «L'améliora-

tion de la rentabilité des affaires est la priorité de l'année en cours», confie-t-il.

A une époque de regroupements et d'acquisitions dans le monde de l'assurance, les dirigeants de SSQ sont ouverts à toute possibilité. «Pour le moment, nous n'envisageons aucune alliance. Mais, nous sommes ouverts à tout ce qui pourrait survenir», indique M. Jacques de la Chevrotière, président et chef de la direction.

Enfin, soulignons qu'un certain nombre d'employés emménageront dans le siège social agrandi au cours des mois d'été.

par PIERRE MARTEL
LE SOLEIL

En dépit d'une baisse de rentabilité, la dernière année aura quand même été marquée par plusieurs aspects positifs. Ainsi, l'actif consolidé de SSQ, mutuelle d'assurance-groupe, et de ses filiales, frisait les 700 millions \$ le 31 décembre 1989. Plus précisément, l'actif s'élevait à 693,6 millions \$,

Soquia investit dans Les Composts du Québec

SAINT-HENRI — Le gouvernement provincial, par le biais de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaire (Soquia), investit 300 000 \$ dans Les Composts du Québec, une entreprise de Saint-Henri de Lévis qui est en voie de compléter une expansion de 1,5 million \$.

par GILLES PEPIN
LE SOLEIL

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Michel Pagé, qui est allé visiter les installations, hier, a déclaré que cette participation indique la volonté gouvernementale de concilier le développement agro-alimentaire et les efforts visant à assurer la protection de l'environnement.

Les Composts du Québec, selon son président, M. Roch Buteau, élargit la gamme de ses produits, fabriqués à base de diverses

matières végétales et de lisier de porc, en ajoutant l'utilisation de résidus forestiers récupérés dans des usines papetières. M. Buteau a précisé que les nouveaux investissements auront surtout servi à ajouter de l'équipement dans le but d'accroître considérablement la production et de faciliter les livraisons.

Les produits ainsi recyclés industriellement en compost, sur la rive sud de Québec, sont surtout les écorces, la mousse de tourbe, la paille, l'herbe, les feuilles d'arbres, la terre noire et du sable.

L'entreprise, après plusieurs années de recherches et d'expé-

riences, distribue presque dans tout le Québec une variété de mélanges de terreau organique contenant plus ou moins de phosphore, du potassium, du magnésium, de l'azote, etc. Ses produits sont utilisés notamment dans les aménagements paysagers, en horticulture et en sericulture ainsi que dans l'entretien des terrains de golf.

Une trentaine de travailleurs sont à l'emploi des Composts du Québec, dont 10 sont à temps plein. 10 % de la production annuelle (350 000 sacs) va au marché de détail, alors que le reste, 80 000 mètres cubes, est vendu en vrac.

FORFAIT Réunion
16\$ PAR PERSONNE
TAXE ET SERVICE INCLUS

NOTRE FORFAIT COMPREND:

- SALLE DE RÉUNION AVEC ÉQUIPEMENT STANDARD
- PAUSE-SANTÉ (matin, après-midi)
- BUFFET DU MIDI OFFRANT 2 CHOIX DE PLAT CHAUD
- SERVICE AUDIO-VISUEL EN SUPPLÉMENT

AUSSI DISPONIBLE, HÉBERGEMENT À 64,50 \$, OCCUPATION SIMPLE OU DOUBLE.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ NOTRE BUREAU DES VENTES: (418) 649-1919

(Selon disponibilité minimum 10 personnes, tarif garanti jusqu'au 30 avril 1990.)

ROUSSILLON QUÉBEC
330, RUE DE LA COURONNE QUÉBEC (QUÉBEC) G1K 6E6
649-1919 FAX (418) 529-4411

À l'heure du lunch, un menu sensé pour gens d'affaires actifs. À la carte, des saveurs variées, finement présentées. Table d'hôte au goût du jour. Un délice. Au Bar du Grand Hall. Réservations: 692-3861 poste 2125. Stationnement: deux heures sans frais avec billet valide.

Menu midi, façon **12\$** Table d'hôte Du lundi au vendredi

Château
Hôtels et Villégiatures Canadian Pacific
Le Château Frontenac

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Les frais de garde: comment s'y retrouver?

La déduction des frais de garde d'enfants comporte tellement de règles et exceptions que Revenu Canada a décidé de publier un guide d'impôt de 16 pages uniquement sur ce sujet afin de vous aider à vous y retrouver.

Si vous avez payé des frais de garde en 1989, vous retrouverez à l'intérieur de ce guide, très détaillé il va sans dire, le formulaire T778 nécessaire pour le calcul de cette déduction (annexe C pour votre déclaration d'impôt provinciale).

J'ai cru bon vous résumer sous forme de questions et réponses les explications contenues dans ce guide, en y ajoutant les principales différences avec le calcul de la déduction provinciale.

Que sont les frais de garde?

Les frais de garde d'enfants sont les dépenses engagées pour obtenir des services de garde d'enfants ou de garderie, qui vous ont permis, règle générale, de tirer un revenu d'un emploi ou d'un travail indépendant.

La déduction pour frais de garde est permise pour un «enfant admissible», c'est-à-dire un enfant ayant moins de 14 ans à une date quelconque pendant l'année et un enfant ayant 14 ans et plus s'il est atteint d'une infirmité mentale ou physique.

Combien peut-il être déduit?

Vous pouvez déduire le moindre des montants suivants: — le montant réellement dépensé pour les services de garde d'enfants;

— 2/3 du revenu gagné, c'est-à-dire le revenu brut d'emploi et le revenu net d'entreprise, généralement, du conjoint ayant le revenu le plus bas (sauf exceptions); et

— 4 000 \$ par enfant âgé de moins de 7 ans à la fin de l'année, plus 2 000 \$ par enfant âgé entre 7 ans et 14 ans, à un moment quelconque de l'année. Pour un enfant à la charge du particulier en raison d'une déficience physique ou mentale grave et prolongée, le montant de 4 000 \$ s'applique quelque soit l'âge.

Des frais engagés pour le séjour d'un enfant admissible dans un pensionnat ou une colonie de vacances sont également déductibles. Le maximum est fixé à 120 \$ par semaine pour un enfant de moins de 7 ans (ou atteint d'une déficience) et à 60 \$ par semaine pour chaque autre enfant admissible.

Le calcul de la déduction provinciale pour frais de garde est à peu près similaire à ce qui est décrit ci-dessus. Seule la deuxième limite est modifiée pour se lire comme suit: 100 % du revenu gagné du conjoint ayant le revenu gagné le moins élevé.

Qui peut déduire les frais de garde?

Si vous avez été marié toute l'année 1988, le conjoint ayant le revenu net le moins élevé déduira habituellement les frais de garde d'enfants sur sa déclaration d'impôt fédérale.

La législation provinciale, quant à elle, est beaucoup plus flexible puisqu'elle permet à l'un ou l'autre conjoint de réclamer la déduction pour frais de garde. Il sera donc possible pour le conjoint ayant le revenu le plus élevé de réclamer la déduction.

Dois-je annexer les reçus?

Vous n'avez pas à produire avec notre déclaration fédérale les reçus pour frais de garde d'enfants. Vous devez toutefois les conserver pour qu'ils puissent être examinés sur demande par Revenu Canada.

La législation provinciale diffère encore une fois de son équivalent fédéral en ce qu'elle exige que vous annexiez à votre déclaration les reçus.

Chaque reçu doit indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'assurance sociale de la personne à laquelle vous avez fait les paiements pour la garde d'enfants. Le numéro d'assurance sociale n'est évidemment pas nécessaire dans le cas d'une organisation, telle une garderie.

Comme vous pouvez le constater, les règles sont nombreuses et complexes, vos efforts de compréhension seront toutefois récompensés grâce à des économies d'impôt importantes. Il est d'ailleurs possible de réduire les déductions à la source sur votre salaire grâce à cette déduction.

Pensez-y donc une deuxième fois avant de ne pas exiger de reçus de votre gardienne à l'avenir!

par JEAN LAVIGUEUR
collaboration spéciale

Jean Lavigueur est bachelier en administration, comptable agréé et membre du service de la fiscalité chez Laliberté/Lancôt/Coopers & Lybrand à Québec.

L'ÂNE ET LE CHIEN

Il se faut entr'aider,

c'est la loi de nature

L'ENTRAIDE, VOILÀ CE QU'ILLUSTRE JEAN DE LA FONTAINE DANS SA FABLE «L'ÂNE ET LE CHIEN». L'ENTREPRISE MUTUALISTE ET LES MEMBRES QUI L'APPUIENT ET EN PROFITENT TRADUISENT CETTE MÊME SAGESSE DANS LA RÉALITÉ CONTEMPORAINE.

FAITS SAILLANTS 1989

		(millions de \$)
Actif	694	+ 20,2%
Revenus	321	+ 29,8%
Prestations	284	+ 32,3%
Primes	250	+ 29,4%
Avoir	58	+ 13,2%
Excédent	4	- 22,1%
Assurance-vie	12 017	+ 85,3%
Assurés	1 260 639	+ 36,3%

SSQ
MUTUELLE D'ASSURANCE-GROUPE
Siège social
2525, boul. Laurier
C.P. 10500
Sainte-Foy, Québec
G1V 4H6
Tél.: (418) 651-7000

JEAN DE LA FONTAINE

Il se faut entr'aider, c'est la loi de nature: L'Âne un jour pourtant s'en moqua: Et ne sais comme il y manqua; Car il est bonne créature. Il allait par pays accompagné du Chien, Gravement, sans songer à rien, Tous deux suivis d'un commun maître. Ce maître s'endormit: l'Âne se mit à paître: Il était alors dans un pré, Dont l'herbe était fort à son gré. Point de chardons pourtant; il s'en passa pour l'heure: Il ne faut pas toujours être si délicat; Et faute de servir ce plat Rarement un festin demeure. Notre Baudet s'en sut enfin Passer pour cette fois. Le Chien mourant de faim. Lui dit: Cher compagnon, baisse-toi, je te prie; Je prendrai mon diné dans le panier au pain. Point de réponse, mot; le Roussin d'Arcadie Craignit qu'en perdant un moment, Il ne perdît un coup de dent. Il fit longtemps la sourde oreille: Enfin il répondit: Ami, je te conseille D'attendre que ton maître ait fini son sommeil; Car il te donnera sans faute à son réveil, Ta portion accoutumée. Il ne saurait tarder beaucoup. Sur ces entrefaites un Loup Sort du bois, et s'en vient; autre bête affamée. L'Âne appelle aussitôt le Chien à son secours. Le Chien ne bouge, et dit: Ami, je te conseille De fuir, en attendant que ton maître s'éveille; Il ne saurait tarder; détale vite, et cours. Que si ce Loup t'atteint, casse-lui la mâchoire. On t'a ferré de neuf; et si tu me veux croire, Tu l'étendras tout plat. Pendant ce beau discours Seigneur Loup étrangla le Baudet sans remède. Je conclus qu'il faut qu'on s'entr'aide.



Major dépose son budget

LONDRES (AFP) — Le chancelier de l'Échiquier John Major présentera aujourd'hui son premier budget avec une marge de manoeuvre sérieusement limitée par le maintien de pressions inflationnistes en Grande-Bretagne, la fragilité de la livre sur les marchés des changes et l'impopularité du gouvernement conservateur dans les sondages, estiment l'ensemble des analystes.

M. Major a remplacé à la fin octobre 1989 M. Nigel Lawson, démissionnaire, alors que la politique monétaire restrictive appliquée par ce dernier depuis l'été 1988 pour contenir le dérapage de la consommation intérieure et l'aggravation du déficit de la balance commerciale n'avait obtenu que des résultats limités.

Le doublement des taux de base bancaires entre juin 1988 et octobre 1989, (portés de 7,5 % à 15 %) a certes entraîné un fort ralentissement de l'économie britannique, mais la lutte contre l'in-

flation est toujours loin d'être gagnée.

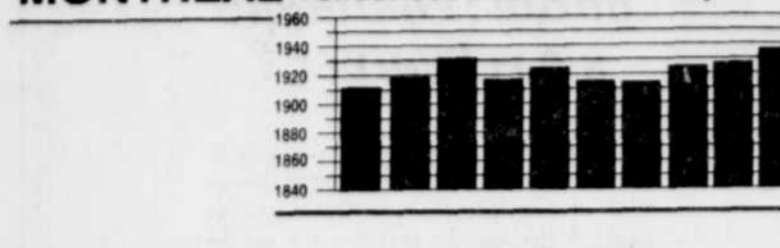
La hausse des prix de détail, passée de 3,3 % seulement en rythme annuel au début de 1988 à 8,3 % à l'été 1989, n'a enregistré qu'un léger repli depuis. Les dernières nouvelles en ce qui concerne le commerce extérieur ne sont pas non plus très encourageantes: la Grande-Bretagne a vu disparaître récemment l'excédent traditionnel de la balance des invisibles (revenus extérieurs de la City, assurances, transports maritimes, tourisme) qui lui permettaient traditionnellement de compenser une partie du déficit de sa balance commerciale, et les importations continuent de progresser à un rythme inquiétant compte tenu de la décélération de l'économie britannique.

La livre qui a perdu plus de 8 % de sa valeur par rapport au DM, depuis la démission de M. Lawson (fin octobre), est à nouveau attaquée sur les marchés des changes.

Dans cette conjoncture économique difficile, M. Major doit rassurer les milieux financiers et les investisseurs étrangers et poursuivre une politique d'austérité budgétaire.

LE MARCHÉ BOURSIER

MONTREAL Tendances des 10 derniers jours



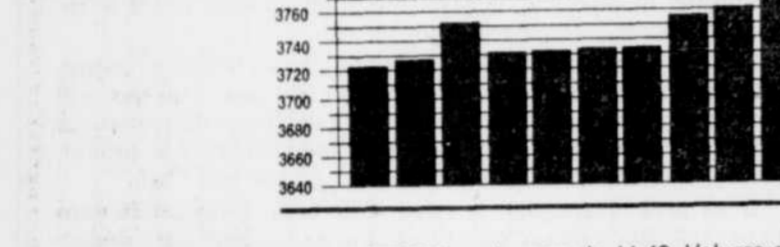
Indice des valeurs industrielles : 1937,54, en hausse de 8,73. Volume des transactions : 4,8 millions d'actions. Titres en hausse : 144. Titres en baisse : 149. Titres inchangés : 184.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Titrés', 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', and 'Form. Chang.' with various stock symbols and their corresponding values.

Table of stock market data for Montreal, continuing from the previous table, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Montreal, including sections for 'T-Z', 'P-A-S', 'M-A-O', 'H-A-L', and 'D-A-G', listing various companies and their stock prices.

TORONTO Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 3772,13, en hausse de 11,43. Volume des transactions : 21,1 millions d'actions. Titres en hausse : 313. Titres inchangés : 380.

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Titrés', 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', and 'Form. Chang.' with various stock symbols and their corresponding values.

Table of stock market data for Toronto, continuing from the previous table, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Toronto, including sections for 'T-Z', 'P-A-S', 'M-A-O', 'H-A-L', and 'D-A-G', listing various companies and their stock prices.

LES TITRES AU COMPTOIR

TORONTO — Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume comprend les transactions pour clients et les échanges entre courtiers.

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Titrés', 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', and 'Form. Chang.' with various stock symbols and their corresponding values.

LA BOURSE AMÉRICAINE

Table of stock market data for the American market, including columns for 'Titrés', 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', and 'Form. Chang.' with various stock symbols and their corresponding values.

LES OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — L'activité était calme et les cours étaient inchangés, lundi dans le marché canadien des obligations. L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 12%.

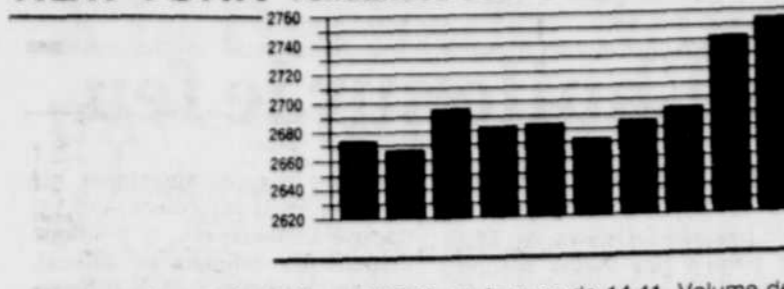
Table of bond market data for Toronto, including columns for 'Titrés', 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', and 'Form. Chang.' with various bond symbols and their corresponding values.

L'ARGENT

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent métal, lundi, 6,085 \$ l'oz et 195,64 \$ le kg, comparativement à 6,043 \$ et 194,29 \$ respectivement, le jour précédent en clôture. Ces cotes sont en dollars canadiens.

Table of silver market data for Toronto, including columns for 'Titrés', 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', and 'Form. Chang.' with various silver symbols and their corresponding values.

NEW YORK Tendances des 10 derniers jours



indice des valeurs industrielles : 2755,63, en hausse de 14,41. Volume des transactions : 142,3 milliards d'actions. Titres en hausse : 711. Titres en baisse : 720. Titres inchangés : 527.

Table with multiple columns listing stock symbols, prices, and changes. Includes sections for 'A et B', 'H et L', 'C', 'M et O', and 'D et G'.

LES FONDS MUTUELS

Table listing various mutual funds with columns for fund name, price, and performance metrics.

LES OPTIONS TRANSIGÉES

Table listing various options with columns for option name, price, and other details.

LES MÉTAUX

Table listing metal prices for various commodities like copper, nickel, and zinc.

LES MONNAIES

Table listing exchange rates for various international currencies.

LES CÉRÉALES

Table listing prices for various grains and cereals.

LES FRUITS ET LEGUMES

Table listing prices for various fruits and vegetables.

LES MÉTAUX

Table listing metal prices, including a detailed section for 'LA CAISSE POPULAIRE LAURIER'.

LE DOLLAR

NEW YORK — Le dollar était irrégulier en fin d'après-midi, hier, sur le marché inter bancaire new-yorkais dans une atmosphère très peu active.

LES CÉRÉALES

Table listing prices for various grains and cereals.

LES FRUITS ET LEGUMES

Table listing prices for various fruits and vegetables.

LES MÉTAUX

Table listing metal prices, including a detailed section for 'LA CAISSE POPULAIRE LAURIER'.

LES BESTIAUX

Table listing prices for various livestock and agricultural products.

LES CÉRÉALES

Table listing prices for various grains and cereals.

LES FRUITS ET LEGUMES

Table listing prices for various fruits and vegetables.

LES MÉTAUX

Table listing metal prices, including a detailed section for 'LA CAISSE POPULAIRE LAURIER'.

LE DOLLAR

NEW YORK — Le dollar était irrégulier en fin d'après-midi, hier, sur le marché inter bancaire new-yorkais dans une atmosphère très peu active.

LES CÉRÉALES

Table listing prices for various grains and cereals.

LES FRUITS ET LEGUMES

Table listing prices for various fruits and vegetables.

LES MÉTAUX

Table listing metal prices, including a detailed section for 'LA CAISSE POPULAIRE LAURIER'.

Lorsqu'il brandit le spectre de la crise d'octobre

Ottawa : l'Opposition blâme Clark de jeter de l'huile sur le feu

OTTAWA — Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark a essuyé les foudres de l'opposition aux Communes pour avoir brandi le spectre de la crise d'octobre dans un discours prononcé dimanche en Alberta en faveur de l'accord du lac Meech.

par GUY TAILLEFER
de la Presse canadienne

La leader néo-démocrate Audrey McLaughlin, une opposante active à l'entente constitutionnelle, a accusé le ministre de jeter de l'huile sur le feu, pendant que son député Dave Barrett lui reprochait de mener une campagne de peur et de provocation.

Loin de s'en repentir, M. Clark a maintenu ses propos hier à Ottawa, ajoutant même que « les gens qui ne se souviennent pas de leur histoire sont parfois condamnés à la répéter ».

Ce n'est pas « en ignorant les chapitres difficiles de notre passé qu'on pourra les éviter », a affirmé le ministre.

Ce n'est sans doute pas par hasard si M. Clark met en garde le

Canada anglais contre une résurgence du terrorisme québécois, la semaine même où l'ex-premier ministre Pierre Trudeau se lance dans une tournée de promotion d'un livre — Les Années Trudeau : vers une société juste — qui promet de tourner en bonne partie autour de son opposition à l'entente constitutionnelle de 1987.

M. Clark a déclaré dimanche devant des militants conservateurs albertains que les opposants à Meech « oublient la menace très réelle qui était posée à l'existence même du Canada dans les années 1970. Ils oublient la Loi sur les mesures de guerre, les bombardements, les enlèvements, les soldats dans la rue. Ils oublient les 20 années d'impasse constitutionnelle et d'échec frustrant ».

La déclaration ministérielle — la plus virulente faite à ce jour par



« Les gens qui ne se souviennent pas de leur histoire sont parfois condamnés à la répéter », a soutenu Joe Clark, hier, aux Communes.

un ministre anglophone du cabinet Mulroney — a été mal accueillie dans les rangs de l'opposition, à Ottawa comme à Québec.

De Montréal, le chef péquiste Jacques Parizeau a dénoncé « l'irresponsabilité » de M. Clark, l'accusant d'alimenter le sentiment anti-québécois au Canada anglais.

À Ottawa, Mme McLaughlin a reproché au gouvernement de ne pas faire suffisamment d'efforts pour réconcilier les deux solitudes et ramener le Québec dans le giron constitutionnel. Ce à quoi M.

Clark a répliqué que le NPD était bien mal placé pour parler au nom du Québec.

Les propos de M. Clark auront en tout cas apporté de l'eau au moulin du chef du Parti réformiste, M. Preston Manning, qui soupçonne précisément les gouvernements fédéral et québécois « d'orchestrer une crise » en attisant les sentiments nationalistes au Québec dans le but d'éveiller le Canada anglais aux risques de l'indépendance.

Qui attise quoi ? s'est demandé M. Clark, compte tenu que M. Manning effectuait ces derniers jours en Ontario une tournée des régions où l'Alliance for The Pre-

servation of English in Canada (APEC) est le plus populaire.

De passage à Ottawa, M. Manning n'en a pas moins reconnu hier que l'échec de l'accord du lac Meech — qu'il souhaite de toutes ses forces — pourrait bien un jour conduire à la négociation d'une forme de souveraineté pour le Québec.

Le Parti réformiste est voué à la défense des intérêts de l'Ouest canadien, des intérêts qu'il juge bafoués par un gouvernement fédéral contrôlé par le Québec et l'Ontario. Il a un député aux Communes depuis l'année dernière, Mme Deborah Grey.

En conférence de presse, M.

Manning a catégoriquement nié que son Parti réformiste, qui est opposé à Meech et à la politique actuelle de bilinguisme officiel, soit anti-québécois. Mais il pense en même temps que le Canada est fondé sur un « modèle dépassé et inadéquat », celui des deux peuples fondateurs, un modèle sur lequel il est devenu insensé d'appuyer la constitution canadienne.

M. Manning pense dans ces conditions que la politique de bilinguisme officiel est une réédition de la bataille des plaines d'Abraham et que le lac Meech constitue une toute dernière tentative « pour concevoir une constitution à partir d'un modèle datant du 19e siècle ».

Irresponsabilité grave se rapprochant de la provocation, considère Parizeau

QUÉBEC (PC) — Le chef de l'Opposition Jacques Parizeau a accusé hier le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark « de faire preuve d'irresponsabilité grave » en rappelant, comme il l'a fait en fin de semaine dernière, la crise d'octobre pour mousser la ratification de l'accord du lac Meech.

Dans un communiqué de presse, M. Parizeau a ajouté que tenir un tel discours « est non seulement mensonger mais se rapproche

dangereusement de la provocation ».

Au cours d'un déjeuner dimanche matin à Edmonton devant quelque 150 membres du Parti conservateur, le ministre canadien a rappelé la violence lors de



« Un tel discours est non seulement mensonger, mais se rapproche de la provocation », soutient le chef de l'Opposition Jacques Parizeau.

la crise d'octobre 1970, le spectre de la séparation du Québec. M. Clark devait alors ajouter que « ceux qui s'opposent à l'accord du lac Meech oublient l'histoire ».

« Ces gens-là oublient la très grande menace qui planait sur le Canada dans les années 70, ils oublient la loi des mesures de guerre, les bombes, les enlèvements, les soldats dans les rues », a dit encore le ministre Clark.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
JDN 03002 A
pour 14 h heure locale le mardi 10 avril 1990
Région Matapédia
Secteur Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine
INSTALLATION DE POTEAUX ET D'ANCRAGES
Admissibilité :
Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 50 000 \$
Prix du document : 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE EXPLOITATION
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
8181 av. de l'Esplanade
3e étage
Montréal (Québec)
H2P 2R5
Pour renseignements :
(514) 385-8500

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service, Achats, Contrats et Surplus d'actif René Cantin, ing.

Transports Québec

APPELS D'OFFRES
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. Saint-Cyrille Est
20^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

OU

Service des contrats
Ministère des Transports
255, boul. Crémazie Est
1^{er} étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.
Le sous-ministre, Jean-Marc Bard, F.C.A.

Projet no 290-1911-0 — Concassage de 15 000 t. de gravier calibre 20-0, mise en réserve de 8 000 t., et pose et compactage de 7 000 t. sur le chemin de La Lièvre, dans la municipalité de Ste-Hedwidge, M.R.C. Le Domaine-du-Roy, circonscription électorale de Roberval.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 6 200 \$ ou
— chèque visé: 3 100 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le mardi, 10 avril 1990 à 15h.

Projet no 293-1811-0 — Débrassage mécanique sur diverses routes, dans diverses municipalités, divers M.R.C., circonscriptions électorales de Roberval et Lac-St-Jean. Superficie de 14,98 hectares.
Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.
L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 1 000 \$ ou
— chèque visé: 500 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le mardi, 10 avril 1990 à 15h.

Projet no 299-1711-0 — Nettoyage de fossés et décharges sur la route 113 dans la municipalité de la Baie James, circonscription électorale d'Ungava. Longueur de 11 606 mètres.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 5 600 \$ ou
— chèque visé: 2 800 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le mardi, 10 avril 1990 à 15h.

Projet no 432-1816-0 — Enlèvement de débris le long des autoroutes 40, 755 et de la rue Du Parc, dans diverses municipalités, M.R.C. de Francheville, circonscription électorale de Champlain.
Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.
L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 500 \$ ou
— chèque visé: 250 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le mardi, 10 avril 1990 à 15h.

Projet no 432-1918-0 — Réparation de glissières de sécurité, d'enlèvement et pose de poteaux isolés, sur la route 155 et le chemin du rang Ouest, dans les municipalités de Haute-Mauricie s.d. et Boucher s.d. et les cantons Chasseur et Langelier, M.R.C. Haut-Saint-Maurice et Mékinac, circonscription électorale de Laviolette.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 3 600 \$ ou
— chèque visé: 1 800 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le mardi, 3 avril 1990 à 15h.

appel d'offres

Projet	Description	Livraison
0077	1 852 chapeaux (chapska), mi-fourrés, selon la norme BNG-7862-116, en date du 76-09-23.	Différents endroits
Clôture de la soumission: 3 avril 1990 à 15 h		
0072	41 179 panneaux de contreplaqué	Lachine
0073	35 700 panneaux isolants de polystyrène expansé et extrudé	Lachine
0074	84 278 mètres carrés isolant en nattes à friction en fibre de verre.	Lachine
Clôture des soumissions: 4 avril 1990 à 15 h		
0065	320 fûts pour éclairage router en aluminium ou en acier	Montréal
0066	320 potences pour éclairage et signalisation lumineuse, en aluminium ou en acier galvanisé	Lachine
0068	Poutres, contreventements de métal et accessoires pour 116 bâtiments	Lachine
0069	1 625 portes intérieures en bois à âme creuse avec quincailerie	Lachine
0070	1 248 fenêtres en bois de type ouvrant, fixe et combiné	Lachine
	2 chauffe-eau électrique de 68 litres et 106 chauffe-eau à l'huile de 120 litres et 22 chauffe-eau à l'huile de 150 litres.	Lachine
Clôture des soumissions: 5 avril 1990 à 15 h		
0075	Fabriquer et installer 33 équipements à neige neufs sur des camions du ministère des Transports.	Différents endroits
Clôture de la soumission: 12 avril 1990 à 15 h		

Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles au: Ministère des Approvisionnements et Services Direction générale des approvisionnements Bureau des appels d'offres 150, boulevard Saint-Cyrille Est, 7^e étage Québec (Québec) G1R 5K4 Tél.: (418) 643-5438
Le ministre se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.
Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.
PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE — ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI
Toute entreprise québécoise ayant plus de 100 employés doit, pour se voir adjuger une commande de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à mettre en place un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne.
Cette obligation s'applique également pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.
Le directeur général des Approvisionnements, Jean-Claude Carreau, ing.

INVITATION QUALIFICATION DES MANUFACTURIERS DE BOIS D'OEUVRE TRAITÉ SOUS PRESSION

La Direction générale des approvisionnements et Services invite les manufacturiers québécois de bois d'oeuvre traité sous pression à se qualifier.
Seuls les manufacturiers détenant un certificat de qualification émis par la Direction générale des approvisionnements, seront invités à soumissionner pour la fourniture de bois d'oeuvre traité sous pression requis de temps à autres par le Gouvernement du Québec.
Les exigences pour l'obtention de ce certificat sont contenues aux documents disponibles à l'adresse suivante:
Ministère des Approvisionnements et Services Direction générale des approvisionnements Division du Fichier des fournisseurs de biens 150, boulevard Saint-Cyrille Est, 6^e étage Québec, Qc. G1R 5K4 Tél.: (418) 643-6668 Téléc. 051-3071 — Télécopieur: (418) 643-4076
N.B.: Les fournisseurs déjà détenteurs du certificat susmentionné n'ont pas à reformuler une demande.



CKCVAM 128

EN COLLABORATION AVEC:

Télé 4, Pathonic, Le Soleil, Pub Chez Joe

Les succès gagnants sont à CKCVAM 128

IDENTIFIEZ UN DES SUCCÈS ENTENDUS LORS DES MESSAGES DE CKCVAM 128 À L'ANTENNE DE TÉLÉ 4. RETOURNEZ-NOUS CE COUPON-RÉPONSE ET ÉCOUTEZ CKCVAM 128. SI VOTRE NOM EST MENTIONNÉ, VOUS AVEZ 28 MINUTES POUR NOUS REJOINDRE ET AINSI VOUS MÉRITER UNE PLACE AU SUPERPARTY CKCV, LE 9 AVRIL AU PUB CHEZ JOE. LORS DE CETTE SOIRÉE, COUREZ LA CHANCE DE GAGNER :

- UN VOYAGE POUR 2 PERSONNES À PUERTO VALLARTA ou
- UN DES 2 FORAITS D'UNE FIN DE SEMAINE AU MANOIR RICHELIEU DE POINTE-AU-PIC

Règlements du concours disponibles à CKCVAM 128.

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Tél. : _____

Titre : _____

ou

Artiste : _____

Faire parvenir à : CKCVAM 128, 800, Place d'Youville, bureau 2100, Québec, G1R 4W7

À la Barbade, Mulroney efface la dette de pays antillais, soit près de 200 millions \$

BRIDGETOWN (PC) — Comme la plupart des touristes canadiens en visite dans les Antilles, le premier ministre Brian Mulroney y a laissé quelques dollars, lundi : près de 200 millions \$, en fait, dont la plus grande part servira à effacer la dette des pays de la région.

La mesure bénéficiera au premier chef à la Jamaïque, qui devait 93 millions \$.

En annonçant la nouvelle, à Bridgetown, capitale de la Barbade, M. Mulroney a eu droit à une ovation de ses homologues antillais, faisant taire du même coup quelques critiques parmi eux.

Le premier ministre a déclaré aux leaders des 12 pays et dépen-

dances britanniques que l'annulation de la dette de 182 millions \$ permettrait de soutenir « les réformes difficiles, mais extrêmement importantes, de leurs politiques économiques ».

« Ce n'est pas l'aide mais le commerce qui assurera l'avenir des Antilles du Commonwealth », a-t-il déclaré à l'ouverture d'une conférence de deux jours des chefs de gouvernement avant de prendre part à une séance de dis-

cussions à teneur économique et politique à huis clos.

Le Canada a offert 10 millions \$, sur cinq ans, pour consolider l'administration de l'Université des Antilles, qui dessert 14 pays, et 2,5 millions \$ pour un projet destiné à améliorer la sécurité dans les aéroports de la région. Une entente commerciale préférentielle, CaribCan, qui soutient certaines exportations des Antilles aux tarifs douaniers, sera aussi étendue pour inclure les bagages de cuir et certains produits de fibre végétale.

M. Mulroney a également fait part d'un projet en trois volets de

lutte contre les drogues illicites.

Enfin, le Canada organisera, en avril 1991, une conférence sur l'investissement dans les Antilles en avril 1991, en plus d'injecter près d'un million de dollars dans l'ouverture d'une mission commerciale pour les pays antillais à Ottawa.

Selon un porte-parole canadien, les dirigeants antillais du Commonwealth ont indiqué que le premier ministre Mulroney avait répondu à la plupart de leurs attentes, et le premier ministre jamaïcain Michael Manley était pour sa part « absolument ravi ».

Dans la région, on craignait que l'attention mondiale ne se dirige vers l'Europe l'Est et ailleurs, au détriment des Antilles, a poursuivi le fonctionnaire canadien, et la prestation de M. Mulroney a rassuré les leaders.

Ce dernier s'est efforcé d'apaiser les inquiétudes des Antillais en ce qui concerne l'impact de l'accord du libre-échange canado-américain sur leurs relations commerciales avec le Canada, en assurant que l'accord signifiait « davantage d'échanges commerciaux pour les exportateurs antillais - pas moins ».



Le premier ministre Brian Mulroney prend une marche à Bridgetown, en compagnie de ses homologues Lloyd Erskine Sanford de la Barbade, John Compton de Sainte-Lucie, Eugénia Charles de la Dominique, et le président Hugh Desmond Hoyte de la Guyane.

Une campagne contre le bilinguisme se situant à la frontière du racisme

TORONTO (PC) — Selon le professeur Stanley Barrett, de l'Université de Guelph, la campagne actuelle de l'Alliance for the Preservation of English in Canada (APEC) contre le bilinguisme au Canada se situe « à la frontière du racisme ».

Le professeur Geoffrey Smith, de l'université Queen's, a retrouvé quant à lui des arguments semblables au sein de l'APEC et du Ku Klux Klan des années 20.

L'APEC, qui trouve le bilinguisme officiel trop onéreux, réclame du gouvernement ontarien la révocation de la Loi des services en langue française, qui prévoit des services provinciaux en français dans 22 régions désignées, où se trouvent 85 % des 500 000 francophones de l'Ontario.

Bien que cette loi ne s'applique nullement aux municipalités, plus de 50 d'entre elles ont adopté des résolutions pour proclamer l'anglais comme leur seule langue officielle.

La formation de l'APEC a été inspirée par M. Jock Andrew, un lieutenant-commandant à la retraite, dont les livres bénéficient d'une promotion spéciale dans les communiqués de l'APEC.

Français au pouvoir

M. Andrew est fermement convaincu que les Canadiens français sont en train de prendre le contrôle du pays.

Comme il le souligne, « des centaines de milliers de francophones du Québec et de l'extérieur du Canada sont actuellement recrutés » pour remplir des postes gouvernementaux à Ottawa et à Toronto.

Le président de l'APEC, M. Ron Leitch, a expliqué qu'il avait adhéré au mouvement « à cause de mes petits enfants ».

« J'ai 11 petits enfants, a-t-il noté, et de la façon dont je vois les choses, avec ce que fait le gouvernement, il va en résulter une élite bilingue à la direction du gouvernement et de ses institutions. »

Selon M. Smith, qui est un spécialiste de l'histoire du Ku Klux Klan, cet argument des petits enfants « est exactement celui qu'invoquait le leader (américain) du KKK, Hiram W. Evans, en 1925 ».

M. Smith ne croit pas, cependant, que la frontière du racisme

ait été franchie dans le cas présent.

« Je crois qu'il faut définir avec soin ce que nous voulons dire, a-t-il déclaré, lorsque nous commençons à parler de racisme. La question linguistique à l'heure actuelle, le combat entre l'anglais et le français, n'est que la dernière manifestation d'un long conflit. »

« Nous devons réaliser que lorsque nous accusons quelqu'un de racisme, nous ne sommes peut-être pas nous-mêmes exempts d'une certaine responsabilité. Que celui ou celle qui est sans faute lance la première pierre. »

Pour M. Barrett, qui est professeur d'histoire, il existe actuellement au Canada une tendance au racisme. Les responsables, accuse-t-il, sont les hommes politiques, qui refusent le leadership dans la question linguistique, et les Canadiens eux-mêmes, qui se croient toujours tolérants les uns envers les autres.

Un autre professeur de Queen's, M. John Berry, a fait une étude des membres de l'APEC à Kingston et à Cornwall. Il a conclu que ces membres ne sont que le reflet de leur communauté.

« Ils font face à des questions de sécurité d'emploi et de sécurité culturelle sur une base quotidienne », a signalé M. Berry.

Mme Brigitte Bureau, de l'Association des Franco-Ontariens, croit pour sa part que l'APEC, qui prétend compter 34 000 membres, n'est pas représentative de l'ensemble des Canadiens.

« Oui, reconnaît-elle, l'APEC fait parfois des propositions racistes. Mais nous croyons qu'il s'agit d'un groupe minoritaire. »

Les historiens, de leur côté, ne manquent pas d'évoquer le souvenir des orangistes du siècle dernier, qui s'opposaient aux écoles catholiques et réclamaient « une école, un drapeau, une langue ».

Ils rappellent même le Ku Klux Klan des années 20, qui dirigeait à ce moment-là ses attaques beaucoup plus contre les catholiques que contre les Noirs et qui se

Dans l'espoir de bloquer la TPS Des députés NPD ont couché aux Communes

OTTAWA (PC) — Armés d'oreillers et de couvertures, les députés néo-démocrates du comité des finances des Communes se sont installés dans leurs fauteuils, hier soir, bien déterminés à y passer la nuit, dans un ultime effort pour bloquer la nouvelle taxe sur les produits et services.

Ils devaient prendre la parole tour à tour, sans arrêt, afin d'empêcher la majorité conservatrice de mettre fin aux débats.

« Aucun libéral n'est en vue, a fait remarquer M. John Rodriguez, et nous allons poursuivre la lutte aussi longtemps qu'il faudra pour faire reculer le gouvernement. »

Le député Steven Langdon a déclaré pour sa part : « La motion pour mettre fin aux délibérations ne devrait même pas être examinée par le comité. »

M. Langdon venait de parler durant trois heures et demie, avant d'être remplacé par M. Lorne Nystrom, le critique financier du NPD.

Les députés conservateurs avaient l'intention, avant que ne commencent les méthodes d'obstruction des néo-démocrates, d'entendre les derniers témoins lundi et de terminer le débat sur la TPS le 29 mars.

« Nous avons apporté des oreillers et des couvertures et nous allons nous relayer pendant la nuit », a indiqué M. Dave Barrett. UPA

Avant que la TPS ne puisse entrer en vigueur, le 1er janvier prochain, le comité des finances doit soumettre aux Communes un rapport sur le projet de loi.

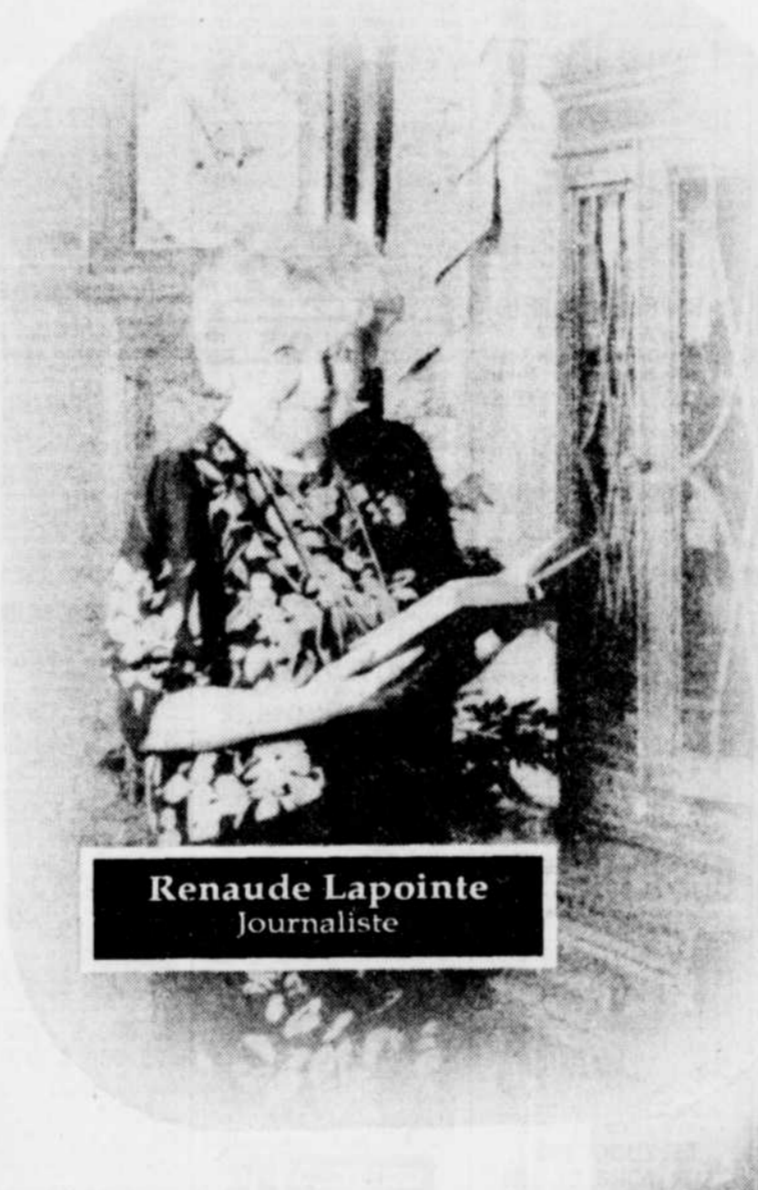
Ce projet doit alors être approuvé une troisième fois par la Chambre, avant d'être remis à un Sénat dominé par les libéraux.

Parmi les groupes qui devaient être entendus par le comité des finances, lundi, il y avait le Congrès du travail du Canada et l'Union des producteurs agricoles du Québec. A cause de l'obstruction des néo-démocrates, les représentants de ces groupes n'ont pas pu être entendus.

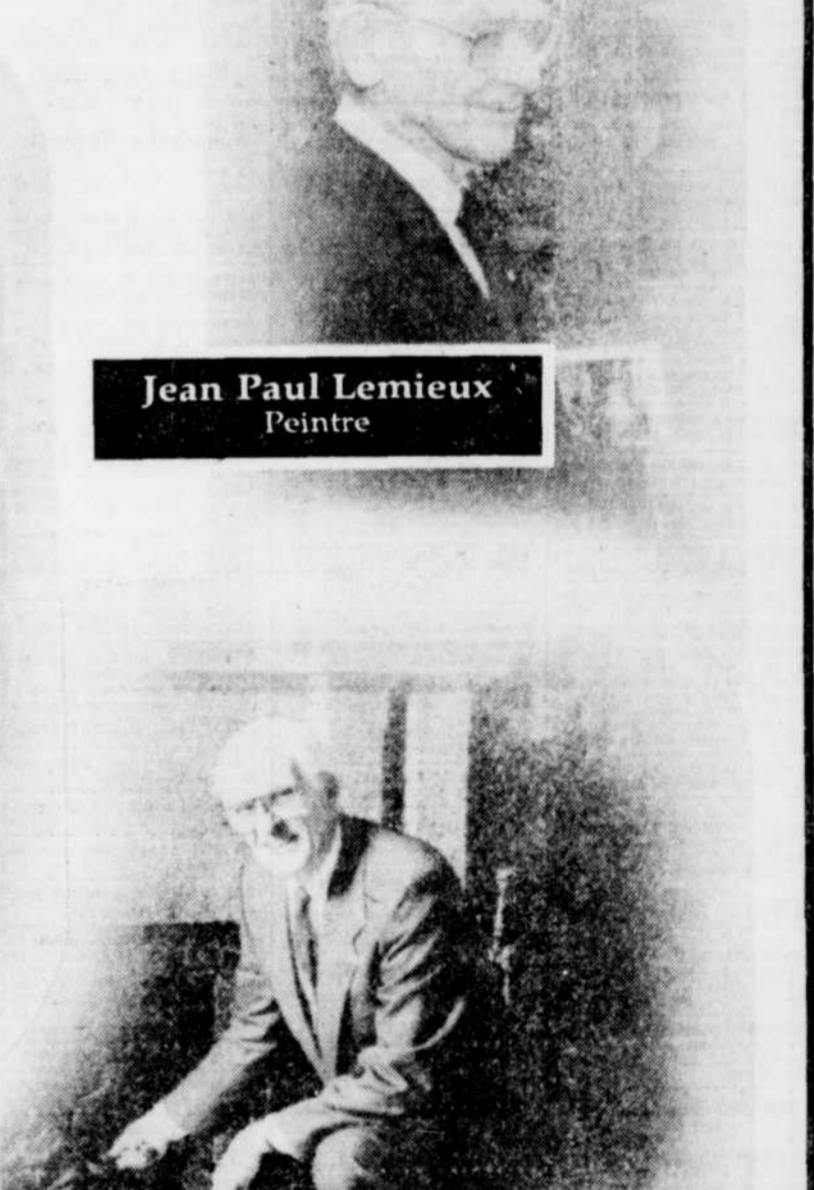
« C'est un peu enfantin, a commenté M. Jean-Yves Couillard, vice-président de l'UPA. C'est la démocratie à son extrême limite. »



Ils ont marqué Québec.



Renaude Lapointe
Journaliste



Jean Paul Lemieux
Peintre

Jacques Morisset
Président J.B. Laliberté

Le 4 avril prochain, à la Salle de Bal du Château Frontenac, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Québec Métropolitain, sous le parrainage de LA LAURENTIENNE-VIE, présente le deuxième gala annuel de l'ACADÉMIE DES GRANDS QUÉBÉCOIS. Mme Renaude Lapointe, M. Jean-Paul Lemieux et M. Jacques Morisset y seront honorés.

Pour réserver, appelez à 692-3853



LAURENTIENNE VIE

LES GRANDS
QUÉBÉCOIS
1 9 9 0

Une initiative de:



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN



MOLSON O'KEEFE
LA BRASSERIE MOLSON O'KEEFE

Une collaboration

LE SOLEIL

Québec, Le Soleil, mardi 20 mars 1990

605 AUTOS À VENDRE

A VENDRE AVANT 23 MARS
HONDA Accord 1988, 1400 cc, 114 km, 5 vitesses, très propre, air climatisé, servofrein, servodirection, radio, am-fm, 1449 \$.

605 AUTOS À VENDRE

FORD LTD 1979, 50 000 milles, 4 cyl, automatique, 22 150 km, 5 vitesses, 65-983.

605 AUTOS À VENDRE

89 Plymouth Expo, 4 portes, 4 cyl, automatique, 22 150 km, 5 vitesses, 65-983.

4 x 4

1988 RANGER Custom 4x4, V6, 5 vitesses, 9000 km, boîte courte, tout équipement, 647-027.

675 MOTOCYCLETTES

HONDA Ascende 84, équipée, 22 000 km, dossier, étanche, propre, 600 \$, distrib. Soir 643-3091.

680 VEHICULES TOUT TERRAIN

AUBAINE, 4 roues, 8000 km, 1987, état neuf, le soir 643-3327.

685 YACHTS ET BATEAUX

Niagara 35 1978 diesel, piloté, chauffage Esso, 4 vitesses, 73 000 km, Boulet Lemaire Yacht 681-5653.

Santé : les Inuit veulent définir leurs besoins

Les Inuit voudraient définir eux-mêmes leurs besoins de santé et gérer leur budget. Ils souhaitent en outre que plus d'Inuit soient formés pour occuper des postes d'administrateurs, de sages-femmes, d'infirmières.

par LOUISE LEMIEUX LE SOLEIL

«Le ministre nous a semblé favorable à notre désir de véritable régionalisation», a déclaré le président du CRSSS Kativik, Eli Weelaluktuk, après sa comparution devant la commission des affaires sociales, jeudi dernier.

Les Inuit, les Cris et la bande Naskapi ont chacun présenté leur mémoire à la commission parlementaire sur la réforme de la loi sur la santé et les services sociaux.

Le Conseil des Cris de la baie James favorise la régionalisation. L'alcoolisme et la drogue sont les problèmes les plus urgents auxquels les Cris veulent s'attaquer.

Les Inuit, de leur côté, sont inquiets du taux élevé de suicide chez les jeunes : un par mois, souligne la directrice générale du CRSSS de Kativik, Mme Lizzie Eppo-York.

Engager du personnel du «Sud» grève rapidement le budget de 20 millions \$ du CRSSS de Kativik, avoue Mme Eppo-York.

«Le recul qu'ont enregistré les travailleurs de l'industrie minière dans les années '80 se trouve comblé et les échelles salariales de ceux-ci peuvent maintenant se comparer à celles de la plupart des industries québécoises.»

de trois des quatre unités syndicales présentes chez Québec ont voté à au-delà de 80 % en faveur de l'accord. Aujourd'hui, les Métallos du chemin de fer et des quais de chargement voteront sur les mêmes offres.

«Québec Cartier a voulu reconnaître l'apport de ses employés, lesquels ont largement contribué à la rentabilisation de l'entreprise durant les années difficiles de la récession», a noté l'entreprise dans son message public.

«Dans le contexte d'un programme de stabilité d'emploi, instauré il y a trois ans, et dont un des buts est de maintenir Québec Cartier en tête de file des producteurs hautement concurrentiels de concentrés et de boulettes de fer sur les marchés mondiaux, les deux parties se sont entendues pour continuer les pourparlers tout au long de la durée du contrat de travail», souligne encore l'entreprise. Des pourparlers visant, est-il ajouté en substance, la recherche commune de solutions nécessaires à l'atteinte des objectifs de sécurité, de qualité et de productivité.

«C'est la constatation qui se dégage d'un communiqué diffusé par la Compagnie minière Québec Cartier au lendemain de l'acceptation des offres déposées par l'entreprise à la table de négociation.

Cette acceptation des offres de Québec Cartier par les Métallos marque la conclusion de la première entente des négociations du fer '90. Les pourparlers continuent toujours chez la Compagnie minière IOC et Mines Wabush.

Ces offres de Québec Cartier, qui deviennent de fait un contrat de travail de trois ans, prévoient entre autres des hausses salariales de 31 % en moyenne. Le contrat couvre également dans le ciment plusieurs améliorations, notamment du programme de participation de travailleurs aux profits de l'entreprise et du régime de retraite.

En fin de semaine, les Métallos

«C'est qu'à la fin de la semaine, hier, le sous-ministre adjoint au Travail, M. Raymond Desilets, qui a été nommé conciliateur spécial dans ce dossier pour aider M. Jean-Louis Duchaine.

«Ça ne devrait plus être très long» à partir de maintenant pour voir le bout du tunnel. Tandis qu'hier, les deux conciliateurs travaillaient ensemble, aujourd'hui et demain ils devraient amener les parties à négocier face à face.

«Ça progresse un peu», de dire M. Desilets qui précise que l'écart n'est pas très grand sur les clauses normatives. Les plus grands écarts portent sur les clauses salariales et la réduction des heures de travail.

Rappelons que le syndicat a révoqué l'avis de grève qui serait devenu effectif hier. Aucun moyen de pression ne se produit durant la conciliation.

CTCUQ : on sera fixé d'ici peu sur les résultats de la conciliation

Judi ou vendredi les conciliateurs devraient avoir une idée assez précise de la façon dont va aboutir leur travail en vue de rapprocher les parties dans le conflit qui oppose la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) et ses chauffeurs.

Histoire de meurtre à vendre

TORONTO (PC) — Acquittée la semaine dernière d'avoir tué son fils de 11 mois, Julie Bowers étudie actuellement des offres pour que son histoire devienne le sujet d'un livre ou d'un film, a fait savoir un de ses avocats.

«Elle fera ce que nous lui suggérerons de faire», a indiqué hier Me Cynthia Wasser.

«À notre avis, si quelqu'un est intéressé à en faire un livre, il est le bienvenu. C'est l'occasion pour elle de commencer une vie nouvelle», a dit Me Wasser, notant que l'équipe d'avocats qui a défendu Mme Bowers avait été contactée pour la vente de l'histoire de leur cliente.

Mme Bowers, 26 ans, a été trouvée non coupable vendredi de l'homicide de son fils Dustin.

CAMARO

1988 Camaro, 1600 cc, automatique, tout équipement, 13 000 \$.

CARAVAN

1988 Caravan, 1600 cc, automatique, tout équipement, 13 000 \$.

622

1988 RANGER Custom 4x4, V6, 5 vitesses, 9000 km, boîte courte, tout équipement, 647-027.

675 MOTOCYCLETTES

HONDA Ascende 84, équipée, 22 000 km, dossier, étanche, propre, 600 \$, distrib. Soir 643-3091.

680 VEHICULES TOUT TERRAIN

AUBAINE, 4 roues, 8000 km, 1987, état neuf, le soir 643-3327.

685 YACHTS ET BATEAUX

Niagara 35 1978 diesel, piloté, chauffage Esso, 4 vitesses, 73 000 km, Boulet Lemaire Yacht 681-5653.

CARAVAN

1988 Caravan, 1600 cc, automatique, tout équipement, 13 000 \$.

CARAVAN

1988 Caravan, 1600 cc, automatique, tout équipement, 13 000 \$.

625 CAMIONS À VENDRE

AUBAINE, très bonne condition: 2 Steep-Van et 1 Cube 12 pieds, moteurs de compagnie neuve et transmissions refaites, réparations de 12 000 \$ et plus sur Chac, tout vendre, 9000 \$.

677 ROULOTTES TENTES-ROULOTTES MOTORISÉES

A LOUER, motorisées Triple E Classe C, 85, 27 et 24, 844-3756.

675 MOTOCYCLETTES

HONDA Ascende 84, équipée, 22 000 km, dossier, étanche, propre, 600 \$, distrib. Soir 643-3091.

680 VEHICULES TOUT TERRAIN

AUBAINE, 4 roues, 8000 km, 1987, état neuf, le soir 643-3327.

685 YACHTS ET BATEAUX

Niagara 35 1978 diesel, piloté, chauffage Esso, 4 vitesses, 73 000 km, Boulet Lemaire Yacht 681-5653.

LE SOLEIL ABONNEMENT 647-3333

Extérieur: numéro sans frais 1-800-643-2362. Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30. Samedi et dimanche: 8h à 12h.

LE COIN DE LA CREATIVITÉ

NO 5659 Pour une silhouette parfaite, cette robe semi-ajustée fera de toute occasion, une occasion spéciale. Disponible dans les tailles jeunes filles (tricoté seulement). Veuillez mentionner HH(8-10-12) ou UU(16-18-20) lorsque vous commandez.

NO 5675 Rien de mieux pour avantager votre silhouette qu'un ensemble 5675 aux lignes régulières. Robe ou tunique agencée à une jupe que vous n'aurez qu'à enfiler, pour une allure des plus remarquables. Disponible dans les tailles jeunes filles. Veuillez mentionner HH(8-10-12) ou UU(16-18-20) lorsque vous commandez.

NO 5675 D'allure décontractée et inimitable, cette robe, d'inspiration classique est munie d'une jupe droite ou ample. Disponible dans les tailles jeunes filles (ajustables pour Petites). Veuillez mentionner HH(8-10-12) ou UU(16-18-20) lorsque vous commandez.

NO 5675 4,25 \$ plus 1 \$ pour frais de manutention pour chaque patron commandé. CETTE OFFRE EST VALIDE JUSQU'AU 31 JUIL. 1990.

Les prix sont sujets à changements sans préavis. Écrire vos nom, adresse, code postal, le no du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles indiquées. Seuls les mandats-postes et les chèques sont acceptés. Ces patrons ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente au magasin du SOLEIL. Ils sont disponibles en ANGLAIS accompagnés d'un lexique FRANÇAIS. Délai de 20 à 30 jours pour la livraison. Émettre le chèque au nom de: TORONTO STAR SYNDICATES.

Poste à Service des patrons LE SOLEIL Reader Mail 7 Curly Avenue Toronto, Ontario M4B 3L8

605 AUTOS À VENDRE

1987 TOPAZ GR, 4 portes, 1 an garantie, 78 000 km, 5 vitesses, 65-983.

605 AUTOS À VENDRE

FORD LTD 1979, 50 000 milles, 4 cyl, automatique, 22 150 km, 5 vitesses, 65-983.

605 AUTOS À VENDRE

89 Plymouth Expo, 4 portes, 4 cyl, automatique, 22 150 km, 5 vitesses, 65-983.

4 x 4

1988 RANGER Custom 4x4, V6, 5 vitesses, 9000 km, boîte courte, tout équipement, 647-027.

675 MOTOCYCLETTES

HONDA Ascende 84, équipée, 22 000 km, dossier, étanche, propre, 600 \$, distrib. Soir 643-3091.

680 VEHICULES TOUT TERRAIN

AUBAINE, 4 roues, 8000 km, 1987, état neuf, le soir 643-3327.

685 YACHTS ET BATEAUX

Niagara 35 1978 diesel, piloté, chauffage Esso, 4 vitesses, 73 000 km, Boulet Lemaire Yacht 681-5653.

Salde

1987 CIVIC SEDAN, garantie Honda 1 an, 33 000 km, 5 800 \$.

605 AUTOS À VENDRE

FORD LTD 1979, 50 000 milles, 4 cyl, automatique, 22 150 km, 5 vitesses, 65-983.

605 AUTOS À VENDRE

89 Plymouth Expo, 4 portes, 4 cyl, automatique, 22 150 km, 5 vitesses, 65-983.

4 x 4

1988 RANGER Custom 4x4, V6, 5 vitesses, 9000 km, boîte courte, tout équipement, 647-027.

675 MOTOCYCLETTES

HONDA Ascende 84, équipée, 22 000 km, dossier, étanche, propre, 600 \$, distrib. Soir 643-3091.

680 VEHICULES TOUT TERRAIN

AUBAINE, 4 roues, 8000 km, 1987, état neuf, le soir 643-3327.

685 YACHTS ET BATEAUX

Niagara 35 1978 diesel, piloté, chauffage Esso, 4 vitesses, 73 000 km, Boulet Lemaire Yacht 681-5653.

BESON D'UN COUP DE MAIN POUR VOTRE PUBLICITÉ?

Pour vos prochaines annonces publiées dans Le Soleil, notre Service de marketing met une équipe de spécialistes à votre service. Qu'il s'agisse de planification budgétaire, création d'annonces et rédaction de textes, nos représentants, graphistes et rédacteurs-concepteurs vous feront de la bonne publicité!

Consultez votre représentant: 647-3435

LE SOLEIL

ACHAT autos américaines et importées, anciennes 1982 à 1990, 837-1777.

ACHAT modèles 1930 à 1991 PAVONS COMPTANT ROGER AUTOS 626-4953

AUTOS FERRAILE Achat, vente, autos usagées et pièces, Michel Cantin inc. 839-2961

VEHICULES RÉCRÉATIFS

673 MOTONEIGES ALPINE 640 cc, L.T. reculs, comme neuf, 200 heures usage, 10 mois travail, mécanique A1, remorque double, et accessoires, 659-6099, rés. 824-3727.

675 MOTOCYCLETTES BOTTES moto, cuir, 1010, comme neuves, 1405, 888-9958.



«Voice of Fire» à peu de frais

Le peintre en bâtiment John Czupryniak met la touche finale à une réplique du tableau « Voice of Fire », un tableau acquis récemment par la Galerie nationale des arts au coût de 1,8 million \$. Le tableau, qui consiste en une ligne rouge bordée de deux lignes bleues, a provoqué des réactions mitigées. La copie de Czupryniak est érigée sur une ferme près d'Ottawa.

Marcel Gagnon n'a pas droit au remboursement des frais de sa campagne électorale

(D'après PC) — Parce qu'il lui a manqué l'appui de 236 électeurs, le candidat Marcel Gagnon, qui s'est présenté comme indépendant dans le comté de Champlain à l'élection provinciale du 25 septembre dernier, doit trouver 16 250 \$ pour rembourser ses dettes.

« Cela me met dans une situation financière personnelle qui n'est pas facile », a admis M. Gagnon hier, en réponse aux questions de la Presse canadienne.

La loi stipule que l'État rembourse la moitié des dépenses électorales pour tout candidat qui récolte 20 % ou plus des voix lors d'un scrutin.

Marcel Gagnon, qui luttait contre les candidats libéral et péquiste, a recueilli dans Champlain 6046 voix, soit 19,25 % des suffrages valides. Il lui aurait fallu 236 voix de plus pour atteindre les 20 % et avoir droit au remboursement prévu par la loi.

Le candidat Gagnon a dépensé au cours de la campagne électorale 26 124 \$ et aurait donc eu droit à un remboursement de 13 062 \$ en provenance de l'État s'il avait franchi la barrière des 20 %.

Il avait cueilli des fonds de 13 400 \$ auprès de ses amis pour financer la campagne et avait comblé la différence par un emprunt auprès d'une caisse populaire, un emprunt qu'il doit maintenant rembourser.

« La loi sur le financement électoral se veut démocratique mais il est à peu près impossible pour un candidat indépendant de jouir du même financement que le candidat d'un des deux partis officiels », a commenté M. Gagnon, un ancien député du Parti québécois.

Bipartisme favorisé
Selon lui, il faudrait ou bien réduire le pourcentage de voix requis pour bénéficier du remboursement de 50 % des dépenses électorales, ou bien formuler une autre exigence qui permette une meilleure démocratie tout en évitant les candidatures farfelues, comme par exemple exiger 500 signatures d'appui à une candidature.

M. Gagnon croit que le système actuel perpétue le bipartisme et empêche l'expression de points de vue en provenance de candidats indépendants.

La loi lui permet de recueillir des dons jusqu'au 31 décembre 1990 pour faire face à sa dette électorale et il a sollicité tous ses amis pour lui donner un coup de main en leur rappelant que l'impôt rembourse la moitié du don jusqu'à concurrence de 140 \$.

Nucléaire: un fermier et ses moutons étrangement malades

TIVERTON, Ont. (d'après PC) — Le fermier Eugène Bourgeois est tombé malade deux fois au cours des derniers cinq ans, souffrant de nausées, de désorientation et de migraines.

Il croit que l'origine de sa maladie a aussi tué 75 de ses moutons et fait que beaucoup de ses agneaux sont nés sans instinct de se nourrir, un phénomène que son vétérinaire n'arrive pas à expliquer.

Des émissions d'hydrogène sulfuré provenant de la centrale nucléaire de Bruce, sise à environ trois kilomètres de la ferme, en sont la cause, affirme M. Bourgeois.

Hydro-Ontario le nie.
« Tout ce que ce gars-là dit qu'il lui est arrivé ainsi qu'à ses mou-

tons correspond exactement à l'empoisonnement à l'hydrogène sulfuré », affirme le docteur R. J. Reiffenstein, un expert en gaz au service de l'Université de l'Alberta.

Même les relevés d'Hydro-Ontario montrent qu'il y eu des fuites d'hydrogène sulfuré à l'usine d'eau lourde de Bruce les deux fois que Bourgeois est tombé malade.

La compagnie a tout de même offert d'acheter les terres et les installations de M. Bourgeois, sans pour cela reconnaître qu'elle soit à l'origine de sa maladie.



Le fermier Eugène Bourgeois et ses moutons

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements / mémoriam / services anniversaire / funéraires

705 AVIS DE DÉCÈS

BOUTIN, Germaine, Québec
BUSSIERE, Roland, Ste-Petronille, I.O.
CHAVANEL, Paul, St-Augustin
COULOMBE, Cécile Couture, Lévis-Lauzon
DUMAS, Albert V., Québec
FALARDEAU, Maurice, l'ancienne-Lorette
FRECHETTE, Raymond, Ste-Foy
GAMACHE, Pierrette Caron, St-Jean-Port-Joli
GERMAIN, Rose-Anna Fillion, Pont-Rouge
GUERIN, Yvonne Lachance, Giffard
HAMEL, Germaine Paradis, St-Edouard Lotb.
HODGSON, Emma, Montréal
JULIEN, René, Ste-Foy
LABERGE, Lucienne Lefrançois, Beauport
LABRECQUE, Emile, Lévis-Lauzon
LEDUC, Germaine Côté, Beauport
LORTIE, Simone Soucy
MAHEUX, Jean-Léon, Vallée-Jonction
MCMASTER, Thérèse Huard, Québec
MERCIER, Marie-Paule Côté, Beauport
MORIN, Soeur Marie, Ste-Foy
PARENT, Olivette Guillemette, Beauport
PLEAU, Marc, Loretteville
ROY, Gloire Anna Duchesneau, Lévis
SIMARD, J. Wilfrid A., Giffard
THÉRIAC, Frère Rosaire, Québec
THEBERGE, Gérard, Armagh
TURCOTTE, Père Robert, Laval

Il laisse dans le deuil ses enfants: Cécile (André Provencher), Nicolle (Jacques Bergeron), Conrad (Lyne Leclerc), ses petits-enfants: Annie et Chantale Provencher, Paule et Eric Bergeron, Nancy et Sonia Chavanel, ses arrière-petits-enfants: Kim, Maxim et Jessica, ses frères et soeurs: Sr. Cécile Chavanel (Franciscaine), Jeanette (Léopold Huard), Paul Carmichael (feu Simone Chavanel), Thérèse (Roger Lessard), Jean-Marie (Hélène Landry), Raymond, Wilfrid (Carmen Rivard), Hélène (Robert Labadie), Fernand ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces, cousins et cousines des familles Chavanel et Mercier. Pour renseignements: 525-6044

BOUTIN (Germaine) — A l'Hôtel Dieu de Québec, le 19 mars 1990, est décédée Mlle Germaine Boutin, fille de feu M. (Raymond Bergeron), Claude (Céline Froulx), Lina (Claude Roussel); ses 5 petits-enfants: Nathalie (Michel Delisle), Eric, Brigitte, Carl, Bruno et son arrière-petite-fille: Karine; ses frères, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Emile Bussière (Marguerite Dubois), M. Anselme Bussière, M. Henri Guilford, Mme Stella Turcotte, Mme Marie-Louise Lavoie, Mme Cécile Racine (Jean-Paul Delaire), M. Paul Racine (Louise Lebel), M. Marcel Racine (Anne-Marie Godbout), Mme Leticia Nanini, Mme Gertrude Racine, Mme Yolande Giguère, Mme Marie-Paule Racine; plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 663-9838.

COULOMBE (Cécile Couture)



A son domicile, le 18 mars 1990, à l'âge de 68 ans et 7 mois, est décédée dame Cécile Couture, épouse de M. Raymond Coulombe. Elle demeurait à Lévis-Lauzon. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Le service religieux sera célébré le mercredi 21 mars à 14h, en l'église St-Jeanne D'Arc et de là au crématorium, sous la direction de la Maison Gilbert & Turgeon Ltée 6566, Rue St-Laurent (9 Commerciale) Lévis-Lauzon

Le retour des cendres se fera au cimetière Mont-Marie. La famille recevra les condoléances à l'église, mercredi à compter de 13h30. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Réginald (Andrée Lachance), Gilles (Estelle Guay); ses petits-enfants: Lynda (Sylvain Malenfant), Sylvie (Richard Langlois); son arrière-petit-fils: Vincent; ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: Aurora Couture Séguin, Madeleine Couture, Marie-Anne Couture Dumont, Aline Tremblay Couture, Jeanne D'Arc Coulombe (Jean-Paul Lepage), Marie-Marthe Coulombe (Normand Huard), Louis-Philippe Coulombe, Marie-Paule Coulombe (Jean-Paul Lemieux), Raymond Coulombe, Laurentienne Rodrigue Coulombe; sa tante: Mme Odilon Couture; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amies. Pour renseignements: 837-4757

Le service religieux sera célébré le mercredi, 21 mars, à 14h, en l'église St-Coeur de Marie et de là au cimetière de St-Romuald. La famille recevra les condoléances, à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs: M. et Mme Paul Sarto Boutin (Adrienne Lafrance), Mme Jeannette Perron, Mme Charlotte Provencher, sa belle-soeur: Mme Marguerite Gibeault, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour informations: 839-8823

CHAVANEL (Paul)



BUSSIERE (Roland)
A sa résidence, le 19 mars 1990, à l'âge de 73 ans, est décédé Monsieur Paul Chavanel, époux de feu dame Gemma Mercier. Il demeurait à Ste-Petronille, Ile d'Orléans. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

F.X. Bouchard Inc 628, Chemin Royal St-Pierre, I.O.
mercredi de 13h à 14h10. Le service religieux sera célébré le mercredi 21 mars 1990, à 14h30, en l'église de Ste-Petronille, I.O. et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le

Au Centre Hospitalier St-Augustin, le 18 mars 1990, à l'âge de 72 ans, est décédé Monsieur Paul Chavanel, époux de feu dame Gemma Mercier. Il demeurait à Ste-Petronille, Ile d'Orléans. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

Coopérative Funéraire de l'Anse 280, 8ième Rue Québec

Société d'énergie de la Baie James

PROJET BRISAY
APPEL D'OFFRES 90-0280
FOURNITURE D'UN (1) AUTOBUS NEUF - 25 PLACES
DATE LIMITE: 10 AVRIL 1990 15H30
HEURE DE MONTREAL

PROJET BRISAY
APPEL D'OFFRES 90-0176
FOURNITURE D'UN (1) VEHICULE D'URGENCE POUR SAUVETAGE SOUTERRAIN AVEC EQUIPEMENT ET ACCESSOIRES
DATE LIMITE: 10 AVRIL 1990 15H30
HEURE DE MONTREAL

Prix des documents: 25 \$
Garantie des soumissions: 7 000 \$

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi, inclusivement, de 9h à 12h et de 13h à 16h30 à l'endroit suivant:

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
Service Approvisionnement et Services
19e étage, bureau 1904
800, boul. de Maisonneuve Est
MONTREAL (Québec)
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'Énergie de la Baie James et n'est pas remboursable. Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, contactez le 289-5938.

Marc Chabot
Chef de service Approvisionnement et Services.

APPEL D'OFFRES

ENTRETIEN MÉNAGER DES BÂTIMENTS

La Ville de Saint-Romuald demande des soumissions pour l'entretien ménager de l'ensemble des bâtiments suivants:

- Hôtel de Ville de Saint-Romuald (2 planchers)
- Poste de police (2 planchers)
- Caserne (Petit bureau)
- Édifice des Travaux publics, 470, 2e Avenue
- Édifice du 2210, chemin du Fleuve
- Bibliothèque

Le contrat d'entretien ménager s'étend sur une période de douze (12) ou trente-six (36) mois, suivant l'option retenue et débute le 1er avril 1990 pour se terminer le 31 mars 1991.

Les documents de soumission sont disponibles à compter du 16 mars 1990 au service des Travaux publics, 470, 2e Avenue, Saint-Romuald.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission en argent ou par chèque certifié fait à l'ordre de la Ville de Saint-Romuald, d'un montant de cent cinquante dollars (150 \$), valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions. Le cautionnement de soumission de l'adjudicataire est conservé et encaissé par la Ville à titre de cautionnement d'exécution. Le cautionnement de soumission des autres soumissionnaires leur est remis une fois la soumission adjugée et le contrat signé et ce, sans intérêt.

Les soumissions devront être signées et placées dans des enveloppes cachetées et reçues par la sous-signée, greffière de la Ville, à son bureau situé au 2171, chemin du Fleuve, Saint-Romuald, avant 10 heures, le 29 mars 1990, pour être ouvertes publiquement au même endroit le même jour et à la même heure.

La Ville de Saint-Romuald ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans pour autant engager sa responsabilité.

SAINT-ROMUALD, CE 16 MARS 1990

DANIELLE BILODEAU, AVOCATE
GREFFIERE ET DIRECTRICE DU CONTENTIEUX

2171, ch. du Fleuve,
Case postale 2007
Saint-Romuald (QC)
G6W 6M3

Tél.: (418) 839-4141
Tél.: (418) 839-5323

CORRECTIONS

Dans notre cahier publicitaire "Extra Grand Événement" distribué vers le samedi 17 mars 1990, veuillez noter ce qui suit:

En page 6
Le prix de vente pour les jolis bijoux aurait dû se lire: 3.50 \$ au lieu de 5 \$
Le prix de vente pour les portefeuilles pour hommes et femmes aurait dû se lire: 8.90 \$ à 16.70 \$ au lieu de 10.40 \$ à 19.50 \$

En page 8/9
Les pantalons blancs tout-aller "tailles plus" ne seront pas disponibles, le manufacturier ayant dû faire face à certaines difficultés.

En page 13
Le prix de vente du coussin de matelas Dreamshape plus + en mousse convolutive aurait dû se lire: jumeau, 19.97 \$ chacun (et non l'ensemble); double, 24.97 \$ chacun (et non l'ensemble); grand, 29.97 \$ (et non l'ensemble).
L'ameublement illustré ne sera pas disponible aux magasins de Place St-Jean et de Sainte-Foy

En page 18
Le chandiotabie combiné à 4 roues peut ne pas être disponible dans tous les magasins. Une garantie de vente sera émise

Nous nous excusons de ces contretemps auprès de notre clientèle.

Bonimart
Le magasin EXTRA SPECIAL de votre quartier

ville de SAINTE-FOY

APPEL D'OFFRES
LOCATION DE KIOSQUES COMMERCIAUX AU MARCHÉ DE LA PLACE

Des soumissions sont demandées concernant la location de kiosques commerciaux au Marché de la place de la Ville de Sainte-Foy, pour les années 1990 et 1991.

Les formules de soumissions (S.P. 90-132) seront disponibles le 21 mars 1990, à compter de 10 heures, au service de l'Approvisionnement et des Équipements, 715, rue De Lestres, Sainte-Foy, Québec G1V 4E1.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la division "Archives", jusqu'à 15h30, le 9 avril 1990.

L'ouverture se fait à la Salle du Conseil à 16 heures le même jour.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE
ME SERGE GIASSON

Sainte-Foy, le 16 mars 1990.

VILLE DE CAP-ROUGE

APPEL D'OFFRES
AGRANDISSEMENT DE L'ATELIER MUNICIPAL - PHASE III

Des soumissions seront reçues par la ville de Cap-Rouge pour l'agrandissement de l'atelier municipal situé au 1423, rue du Gallion, Cap-Rouge.

Les documents nécessaires à la soumission sont disponibles au bureau des architectes Bégin/Rodrigue, 871, avenue Moncton, Québec, G1S 2Y4, téléphone (418) 683-1751, à compter de 9h, moyennant un dépôt de 100 \$ payable à la ville de Cap-Rouge et non remboursable.

Les soumissions devront être accompagnées des documents suivants:

1. Un cautionnement de soumission d'un montant de 10% valide pour une période de 90 jours, ou d'un chèque visé pour ce même montant, fait à l'ordre de la ville de Cap-Rouge.
2. Autorisation de signer au nom de la compagnie.
3. Lettre d'intention d'une compagnie d'assurance reconnue, s'engageant à fournir les documents suivants lors de la signature du contrat:
 - i) garantie d'exécution de 50% du prix de la soumission;
 - ii) garantie de paiement de la main-d'œuvre et des matériaux de 50% du prix de la soumission.
4. Licence de qualification professionnelle.
5. Liste des sous-traitants.

Les soumissions seront reçues au bureau du greffier, 4473, rue Saint-Félix, Cap-Rouge, Québec, G1V 3A6, avant 11h, heure locale, le mardi 17 avril 1990. Elles seront ouvertes immédiatement après l'heure limite, en la salle 1873 du centre municipal de Cap-Rouge, à l'adresse précitée.

La Ville se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées et de recourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies par les soumissionnaires à la suite de telles décisions. Elle se réserve le droit de retrancher du contrat certaines parties.

Le greffier,
LAURENT-A. BOMBARDIER

DONNÉ À CAP-ROUGE, CE 20e JOUR DE MARS 1990.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements / mémoriam / services anniversaires / faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

DUMAS (Albert V.)



A l'hôpital Général, le 19 mars 1990, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Albert V. Dumas.

M. Dumas eut une carrière pédagogique digne de mention. Médaille d'or de la Province de Québec, une bourse d'études lui fut remise par Sir Lomer Gouin, pour parfaire ses études au Massachusetts Institute of Technology...

Lépine-Cloutier Ltée 300, Chemin Ste-Foy mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 12h à 13h45.

GERMAIN (Rose-Anna Fillion) Au Centre d'Accueil de St-Raymond, le 18 mars 1990, à l'âge de 91 ans et 10 mois, est décédée dame Rose-Anna Fillion.



FALARDEAU (Maurice)

A Cap-Rouge, le 18 mars 1990, à l'âge de 48 ans est décédé subitement monsieur Maurice Falardeau.

Lépine-Cloutier Ltée 1025, Rte de l'Église Ste-Foy

mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 12h30 à 13h30. Le service religieux sera célébré le mercredi 21 mars à 14h en l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial.

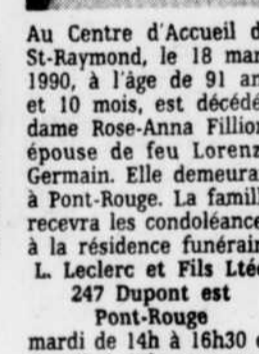
FRÉCHETTE (Raymond) — Au CHUL, le 9 mars 1990, est décédé M. Raymond Fréchette, époux de dame Claire Demers.

ce), Mme Emile Laframboise (Viola), ses beaux-frères Paul-Emile Brunelle et Omer Langlois ainsi que des belles-soeurs, neveux et nièces.

GAMACHE (Pierrette Caron) — Au CLSC des Trois-Saumons, le 18 mars 1990 à l'âge de 57 ans et 2 mois, est décédée dame Pierrette Caron.

HODGSON (Emma) — A Montréal, le 17 mars 1990, est décédée à l'âge de 76 ans, Dame Emma Hodgson.

JULIEN (René) Dans le Parc des Laurentides, le 18 mars 1990, à l'âge de 27 ans, est décédé accidentellement René Julien.



GUERIN (Yvonne née Lachance) A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 18 mars 1990, à l'âge de 88 ans et 2 mois, est décédée dame Yvonne Lachance.



LABERGE (Lucienne Lefrançois) — A sa résidence de Beauport, le 17 mars 1990, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Lucienne Lefrançois.

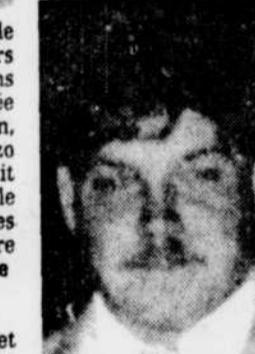
Elle laisse dans le deuil son fils Raymond, ses filles Yolande (Roger Cloutier), Aline (Roger LaVoie), sa belle-soeur Alvine Guerin (feu Rosario Langevin).

HAMEL (Germaine Paradis) — Au CHUL, le samedi 17 mars 1990, à l'âge de 66 ans et 4 mois, est décédée subitement dame Germaine Paradis.

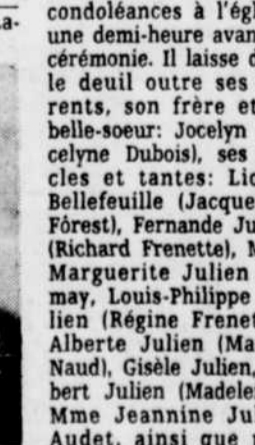
LABRECOUE (Emile) Au Centre d'Accueil St-Joseph de Lévis, le 17 mars 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Emile Labrecque.

MAHIEU (Jean-Léon) — A Vallée-Jonction, le 19 mars 1990, à l'âge de 66 ans et 3 mois, est décédé M. Jean-Léon Mahieu.

MORIN (Soeur Marie) — A la Maison-Mère des Soeurs de St-Joseph de St-Vallier, 560 Ch. Ste-Foy, est décédée le 17 mars 1990, Soeur Marie Morin.



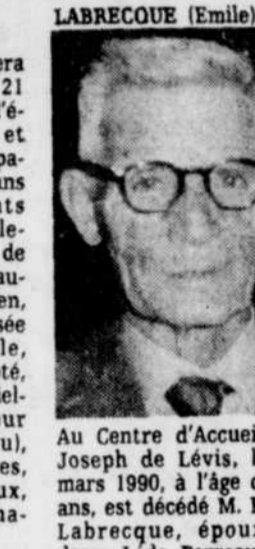
MCMMASTER (Thérèse, née Huard) — A Québec, le 19 mars 1990, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Thérèse Huard.



MERCIER (Marie-Paule Côté) A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 18 mars 1990, à l'âge de 65 ans, est décédée sereinement et entourée de ses siens dame Marie-Paule Côté.

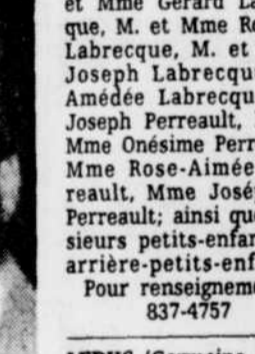
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Rolande, Marcelle (Bertrand Dostie), Fernande, Normand (Noëlla Paquet), Lucette (Michel Leduc), Gilles (Lise Beaudet), ses frères et soeurs: Raymond, Gisèle (Gérard Duclos), Jeannine, Jacques (Régina St-Hilaire), Marie-Paule, Rachel (Marc Labarre), Yvan (Carmen Drouin).

LABRECOUE (Emile) Au Centre d'Accueil St-Joseph de Lévis, le 17 mars 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Emile Labrecque.

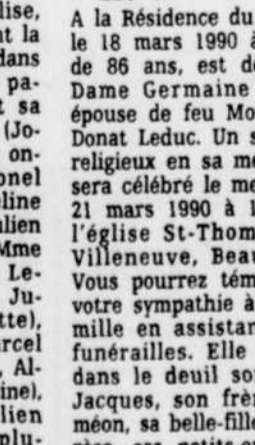


LABRECOUE (Emile) Au Centre d'Accueil St-Joseph de Lévis, le 17 mars 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Emile Labrecque.

LABRECOUE (Emile) Au Centre d'Accueil St-Joseph de Lévis, le 17 mars 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Emile Labrecque.



LEDUC (Germaine Côté) A la Résidence du Fargy le 18 mars 1990 à l'âge de 86 ans, est décédée Dame Germaine Côté.



LABERGE (Lucienne Lefrançois) — A sa résidence de Beauport, le 17 mars 1990, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Lucienne Lefrançois.

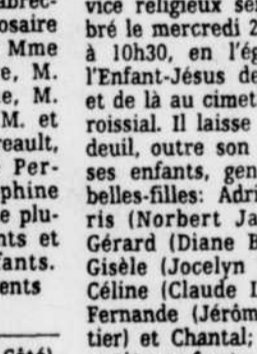


LORTIE (Simone Soucy) A la Maison Michel Sarrazin, le 17 mars 1990, à l'âge de 69 ans est décédée dame Simone Soucy.

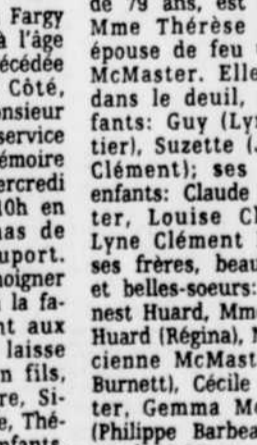
LABRECOUE (Emile) Au Centre d'Accueil St-Joseph de Lévis, le 17 mars 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Emile Labrecque.

LABRECOUE (Emile) Au Centre d'Accueil St-Joseph de Lévis, le 17 mars 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Emile Labrecque.

LABRECOUE (Emile) Au Centre d'Accueil St-Joseph de Lévis, le 17 mars 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Emile Labrecque.



LEDUC (Germaine Côté) A la Résidence du Fargy le 18 mars 1990 à l'âge de 86 ans, est décédée Dame Germaine Côté.



LABERGE (Lucienne Lefrançois) — A sa résidence de Beauport, le 17 mars 1990, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Lucienne Lefrançois.

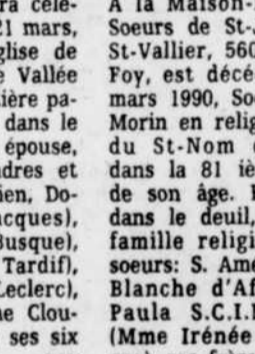


MERCIER (Marie-Paule Côté) A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 18 mars 1990, à l'âge de 65 ans, est décédée sereinement et entourée de ses siens dame Marie-Paule Côté.

LABRECOUE (Emile) Au Centre d'Accueil St-Joseph de Lévis, le 17 mars 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Emile Labrecque.

LABRECOUE (Emile) Au Centre d'Accueil St-Joseph de Lévis, le 17 mars 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Emile Labrecque.

LABRECOUE (Emile) Au Centre d'Accueil St-Joseph de Lévis, le 17 mars 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Emile Labrecque.



LEDUC (Germaine Côté) A la Résidence du Fargy le 18 mars 1990 à l'âge de 86 ans, est décédée Dame Germaine Côté.



LABERGE (Lucienne Lefrançois) — A sa résidence de Beauport, le 17 mars 1990, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Lucienne Lefrançois.

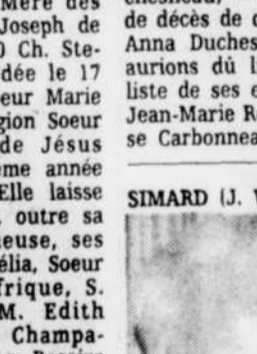


PLEAU (Marc) A l'hôpital St-Augustin, le 17 mars 1990 à l'âge de 90 ans est décédé Frère Rosaire Tardif.

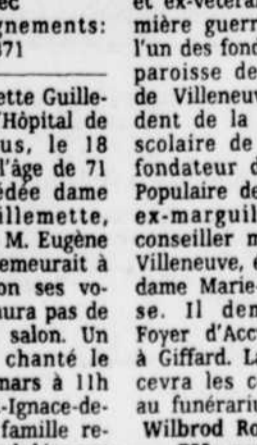
LABRECOUE (Emile) Au Centre d'Accueil St-Joseph de Lévis, le 17 mars 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Emile Labrecque.

LABRECOUE (Emile) Au Centre d'Accueil St-Joseph de Lévis, le 17 mars 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Emile Labrecque.

LABRECOUE (Emile) Au Centre d'Accueil St-Joseph de Lévis, le 17 mars 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Emile Labrecque.



LEDUC (Germaine Côté) A la Résidence du Fargy le 18 mars 1990 à l'âge de 86 ans, est décédée Dame Germaine Côté.



LABERGE (Lucienne Lefrançois) — A sa résidence de Beauport, le 17 mars 1990, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Lucienne Lefrançois.



TARDIF (Frère Rosaire) A l'hôpital St-Augustin, le 17 mars 1990 à l'âge de 90 ans est décédé Frère Rosaire Tardif.

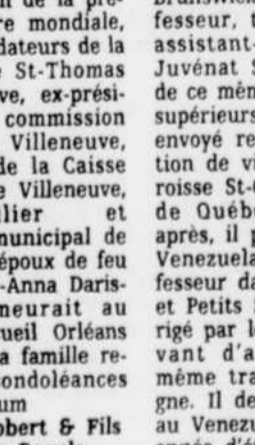
LABRECOUE (Emile) Au Centre d'Accueil St-Joseph de Lévis, le 17 mars 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Emile Labrecque.

LABRECOUE (Emile) Au Centre d'Accueil St-Joseph de Lévis, le 17 mars 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Emile Labrecque.

LABRECOUE (Emile) Au Centre d'Accueil St-Joseph de Lévis, le 17 mars 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Emile Labrecque.



LEDUC (Germaine Côté) A la Résidence du Fargy le 18 mars 1990 à l'âge de 86 ans, est décédée Dame Germaine Côté.



LABERGE (Lucienne Lefrançois) — A sa résidence de Beauport, le 17 mars 1990, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Lucienne Lefrançois.



TARDIF (Frère Rosaire) A l'hôpital St-Augustin, le 17 mars 1990 à l'âge de 90 ans est décédé Frère Rosaire Tardif.

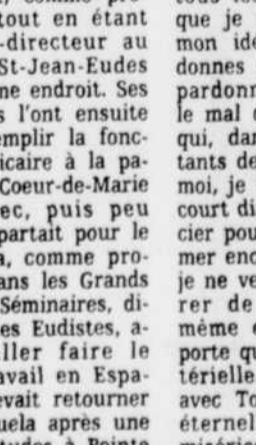
LABRECOUE (Emile) Au Centre d'Accueil St-Joseph de Lévis, le 17 mars 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Emile Labrecque.

LABRECOUE (Emile) Au Centre d'Accueil St-Joseph de Lévis, le 17 mars 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Emile Labrecque.

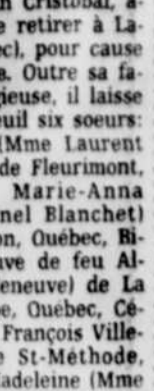
LABRECOUE (Emile) Au Centre d'Accueil St-Joseph de Lévis, le 17 mars 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Emile Labrecque.



LEDUC (Germaine Côté) A la Résidence du Fargy le 18 mars 1990 à l'âge de 86 ans, est décédée Dame Germaine Côté.



LABERGE (Lucienne Lefrançois) — A sa résidence de Beauport, le 17 mars 1990, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Lucienne Lefrançois.



TARDIF (Frère Rosaire) A l'hôpital St-Augustin, le 17 mars 1990 à l'âge de 90 ans est décédé Frère Rosaire Tardif.

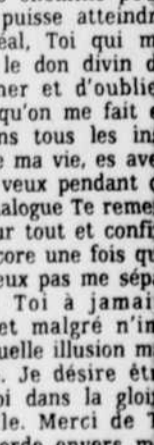
LABRECOUE (Emile) Au Centre d'Accueil St-Joseph de Lévis, le 17 mars 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Emile Labrecque.

LABRECOUE (Emile) Au Centre d'Accueil St-Joseph de Lévis, le 17 mars 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Emile Labrecque.

LABRECOUE (Emile) Au Centre d'Accueil St-Joseph de Lévis, le 17 mars 1990, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Emile Labrecque.



LEDUC (Germaine Côté) A la Résidence du Fargy le 18 mars 1990 à l'âge de 86 ans, est décédée Dame Germaine Côté.



LABERGE (Lucienne Lefrançois) — A sa résidence de Beauport, le 17 mars 1990, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Lucienne Lefrançois.

720 REMERCIEMENTS PELBOIS (Jean-Pierre) — Pour avoir partagé notre peine lors du décès de Jean-Pierre Pelbois.

750 FAVEURS OBTENUES REMERCIEMENTS à Mère Mallet pour de nombreuses faveurs obtenues avec promesse de publication.

750 MONUMENTS GRANIT J.D. INC. 1105 ST-VALLIER O. QUÉBEC

A la conférence constitutionnelle de novembre 1981

Jean Chrétien écrit qu'il n'y a pas eu de nuit des longs couteaux ou de complot

« Il n'y a jamais eu de nuit des longs couteaux... Il n'y eut jamais de complot entre le fédéral et les provinces. Il n'y eut que cette triste réalité, confirmée par l'auteur de la stratégie du gouvernement du Québec d'alors (Claude Morin), que le Québec n'était venu à la conférence de novembre 1981 que pour bloquer le projet fédéral et non pour trouver un compromis. Voilà pour le mythe du Québec poignardé dans le dos! »

par JACQUES DALLAIRE
LE SOLEIL

En pleine course au leadership du Parti libéral, M. Jean Chrétien sort les cadavres du placard, à l'occasion du lancement, aujourd'hui, du livre *Les années Trudeau* (la recherche d'une société juste). M. Chrétien a collaboré à l'ouvrage, se réservant la rédaction d'un mouvement chapitre intitulé *L'épopée du rapatriement de la constitution*.

Accusé au mieux de trahison au lendemain de cette conférence qui devait isoler le Québec, M. Chrétien admet avoir participé à plusieurs rencontres informelles dans la recherche d'une solution de compromis à l'impasse qui semblait vouloir persister à l'époque.

Le 4 novembre 1981 (veille de la rencontre finale), il était bien dans la cuisinette au cinquième étage du Centre national des conférences à Ottawa, en fin d'après-midi, en compagnie de Roy Romanow et Roy McMurtry, respectivement procureurs généraux de la Saskatchewan et de l'Ontario.

« Je leur ai dit, explique M. Chrétien, que je croyais pouvoir convaincre le premier ministre Trudeau d'accepter une réforme constitutionnelle basée sur le rapatriement, une formule d'amendement légèrement différente et une charte des droits restreinte pour peu que les droits à l'éducation pour les minorités linguistiques et les droits à la liberté de circulation et d'établissement soient préservés sans restriction. »

Au cours de la soirée de cette même journée du 4 novembre, il y eut une rencontre de quelques se-

appelé au téléphone par le premier ministre de l'Ontario William Davis, qui l'informait qu'il allait appuyer le compromis recherché par une majorité de provinces.

Trudeau souhaitait que les Canadiens tranchent le débat constitutionnel par référendum, mais Chrétien voulait éviter « le traumatisme causé au sein des familles, des villages et des villes divisés de façon dramatique » à l'occasion du référendum de 1980

au Québec. Il avait lui-même activement participé à cet historique appel au peuple québécois, en militant dans le clan du non, aux côtés du chef libéral Claude Ryan, « que j'épaulais comme lieutenant fédéral nommé par Trudeau. »

À cette fameuse conférence de novembre 1981, le Manitoba et le Québec faisaient bande à part. Restaient huit provinces à la recherche d'un compromis qui fut décidé au cours d'une réunion qu'elles ont tenue tôt le matin du 5

novembre. Chrétien ajoute qu'il apprendra plus tard que certains ministres et fonctionnaires provinciaux s'étaient rencontrés de leur côté la veille pour mettre une dernière main à la proposition qui allait être présentée à Trudeau.

Neuf ans plus tard, la réforme constitutionnelle refait surface. Jean Chrétien retient plusieurs leçons de l'exercice mené en 1981, dont celle-ci: «...les négociations entre les 10 provinces d'une part et le gouvernement fédéral d'autre part risquent fort d'affaiblir ce dernier sans raison valable, à moins que les représentants du gouvernement fédéral aient une force de caractère et des convictions de principes solides et profondes leur permettant de résister aux attaques incessantes et épuisantes des provinces. »



Selon Jean Chrétien, il n'y a jamais eu de « nuit des longs couteaux ».

niers au 24 Sussex (résidence du premier ministre), note encore M. Chrétien. Trudeau accepta finalement une formule d'amendement, raconte M. Chrétien, quand il fut

sears

LA MODE CHIC ET BIEN PLUS



Les vêtements pour enfants sont de plus en plus colorés et amusants à porter... à preuve ces coordonnés néon de couleurs gaies!

Rick Steffany
Conseiller en mode, vêtements pour enfants

LÉGERS ET CONFORTABLES

RABAIS 30%

Jolis coordonnés en nylon froissé facile d'entretien ou en polyester et coton.

Tons néon éclatants.

Filles. Tailles 8, 12, 16.

Sears ord. 11,99\$ - 34,99\$.

Ch.....8,29\$ - 24,49\$

Garçons. Tailles 8 à 18.

Sears ord. 10,99\$ - 29,99\$.

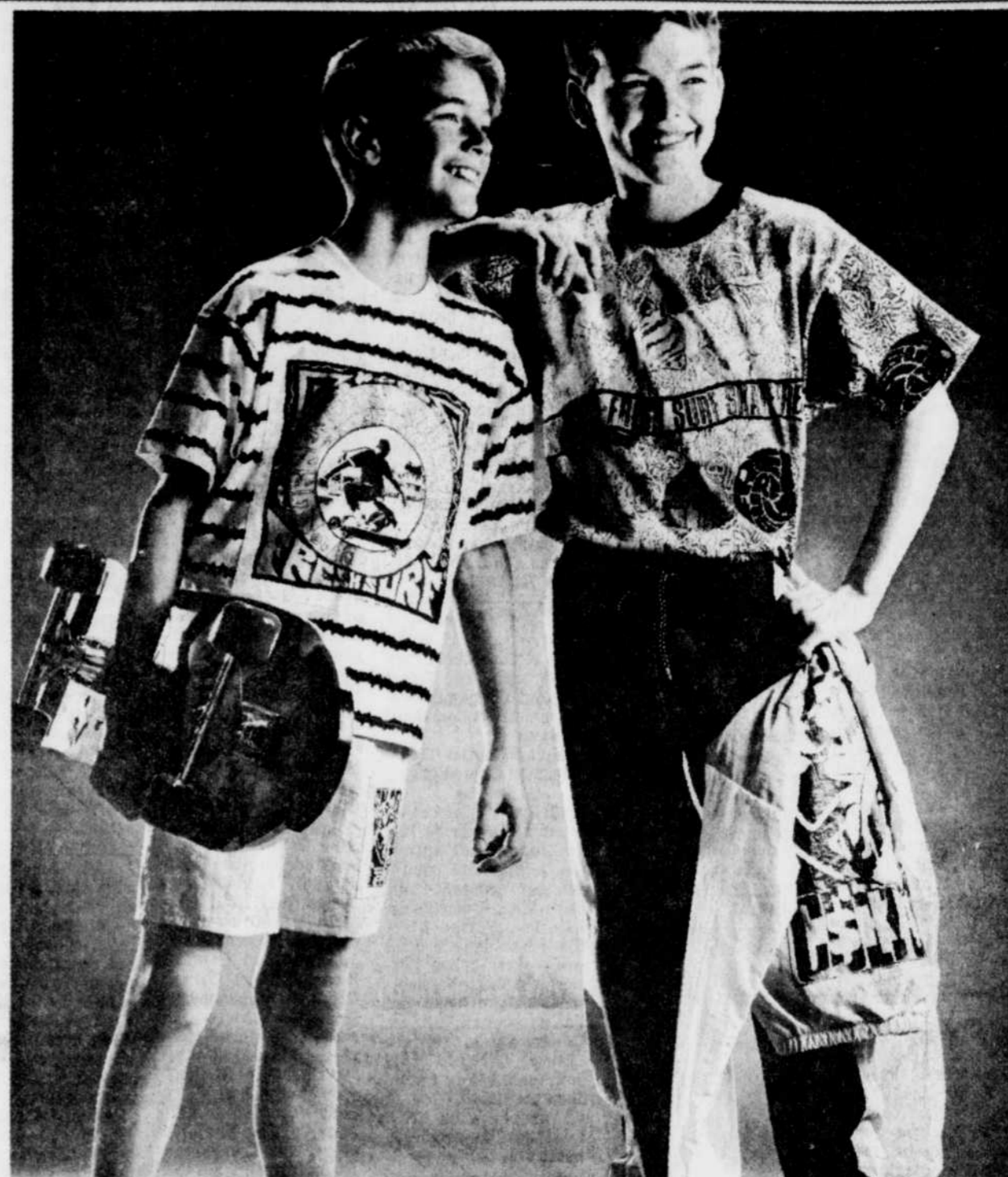
Ch.....7,69\$ - 20,99\$

ACHAT SUR PLACE

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU

24 MARS 1990,

sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles



SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA •

LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861, Ste-Foy, Place Laurier, 658-2121, Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711. Copyright Canada, 1990, Sears Canada Inc.

À NE PAS MANQUER!



LA RÉCLAME DE 1 JOUR DE ROBES POUR FEMMES, JEUDI SEULEMENT!

CHEZ...

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus